

# LA CRAU

*une ville à la campagne*

MENSUEL MUNICIPAL D'INFORMATION

SEPTEMBRE 2023



**C'EST LA**

**RENTRÉE !**

# SOMMAIRE



## RENTRÉE SCOLAIRE

Pages 4-6



## DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Page 7



## EDUCATION

Pages 8-9



## SPORT

Pages 10-11



## INFOS LOCALES

Pages 12-13



## VIE ASSOCIATIVE

Page 14



## SOCIAL

Page 15



## SORTIR

Pages 16-17



## TRAVAUX

Pages 18-19



## TPM VOUS INFORME Dossier SUEZ

Pages 20-21



## TPM VOUS INFORME PLU

Page 22



## TPM VOUS INFORME

Page 23



## INFOS DU JIS

Page 25



## RETOUR EN IMAGES

Pages 26-27



## AGENDA DU MOIS

Pages 28-29



## LA CRAU AUTREFOIS

Page 31



Retrouvez chaque mois le mensuel sur le site : [www.villedelacrau.fr](http://www.villedelacrau.fr)

## INFOS LEGALES

### La Crau, une ville à la campagne

Septembre 2023

Dépôt légal : janvier 1993

Directeur de publication : M. Christian SIMON

Rédaction, Photos, Dessins : Mairie de La Crau

Création graphique : Mairie de La Crau

Impression : Print Concept

Distributeur : Mairie de La Crau

Imprimé à 10 000 exemplaires





Pour celles et ceux qui avaient la chance de profiter de congés estivaux, comme pour les enfants, c'est déjà la rentrée.

Les mois de juillet et d'août constituent habituellement un temps, qui permet d'opérer des travaux d'entretien et d'aménagement de nos écoles, afin d'accueillir les élèves dans les meilleures conditions, et d'offrir un outil de travail optimal aux équipes pédagogiques, pour la nouvelle année scolaire. C'est un volet de la politique municipale, auquel vos élus sont très attachés.

A plus long terme, comme le prévoit le programme de mandat de la municipalité, tour à tour, les écoles les plus anciennes feront l'objet d'un vaste plan de rénovation énergétique.

Les objectifs poursuivis, étant d'une part, de réduire les coûts de fonctionnement, notamment en matière de consommation énergétique, et d'autre part, de tendre vers des températures plus supportables en période chaude, dans les salles de classe et sur les cours de récréation.

Le dernier trimestre 2023 marquera le début de la phase d'étude préalable aux travaux. Elle permettra d'affiner les coûts prévisionnels ; d'arrêter l'ordre de priorité des écoles ; d'établir une méthodologie d'organisation des chantiers impactant les écoles, sans toutefois nuire à la scolarité des enfants ; et de définir un calendrier, qui vous

le comprendrez, au regard de l'ampleur et de la complexité des travaux, s'étalera sur plusieurs années.

Profitant également aux établissements scolaires pour leur différents spectacles, à nos écoles de danse, et tout simplement au public craurois, cette fin d'année verra aussi se concrétiser un autre engagement de l'équipe municipale, à savoir la modernisation de l'Espace Jean-Paul Maurric. Dans un premier temps, celle-ci lui permettra une nouvelle possibilité de configuration, en salle de spectacle ou de projection, puis l'installation de gradins escamotables dans un second temps.

Enfin, nous espérons vous retrouver nombreuses et nombreux, à l'occasion d'une autre rentrée, celle de nos associations, qui vous accueilleront lors du traditionnel forum, le dimanche 10 septembre.

### **Christian SIMON**

Maire de La Crau  
Vice-Président de Toulon Provence Méditerranée  
Conseiller Départemental du Var  
Président du Centre De Gestion  
de la Fonction Publique Territoriale du Var

# RENTRÉE SCOLAIRE



**Elodie TESSORE**  
Adjointe au Maire déléguée  
aux Affaires Scolaires

Environ 1700 jeunes élèves craurois, âgés de 3 à 11 ans, reprennent dès le lundi 4 septembre le chemin de l'école.

Voici quelques informations utiles qui vous aideront à aborder cette rentrée scolaire dans les meilleures conditions.



## LES ÉCOLES CRAUROISES

Vous trouverez ci-après les coordonnées et les noms des directeurs de chaque école :



### **Ecole Maternelle Marie MAURON** **8 classes**

801, Avenue de Limans  
☎ 04.94.66.71.45 - Email : [ecole.0831684E@ac-nice.fr](mailto:ecole.0831684E@ac-nice.fr)  
Directrice : Mme FERROU Laurence



### **Ecole Maternelle Jules AUDIBERT** **6 classes**

Avenue du 8 mai 1945  
☎ 04.94.66.16.57 - Email : [ecole.0831313B@ac-nice.fr](mailto:ecole.0831313B@ac-nice.fr)  
Directrice : Mme MASSON Chantal



### **Ecole Maternelle Louis PALAZY** **5 classes**

Allée Messugues, La Moutonne  
☎ 04.94.57.20.19 - Email : [ecole.0831194X@ac-nice.fr](mailto:ecole.0831194X@ac-nice.fr)  
Directrice : Mme LEBLOND Florence



### **Groupe Scolaire Marcel PAGNOL** **11 classes de la maternelle au CM2**

Chemin du Moulin Premier  
☎ 04.94.66.73.54 - Email : [ecole.0831524F@ac-nice.fr](mailto:ecole.0831524F@ac-nice.fr)  
Directrice : Mme DUVAL Doriane



### **Ecole Élémentaire Jean GIONO** **15 classes**

210 rue Jean Natte  
☎ 04.94.66.71.08 - Email : [ecole.0831202F@ac-nice.fr](mailto:ecole.0831202F@ac-nice.fr)  
Directrice : Mme BONNARDEL Elinn



### **Ecole Élémentaire Jean AICARD** **12 classes**

(dont 1 classe ULIS - Unité Localisée pour l'Inclusion Scolaire)  
Avenue de la 1<sup>ère</sup> D.F.L.  
☎ 04.94.66.74.98 - Email : [ecole.0831191U@ac-nice.fr](mailto:ecole.0831191U@ac-nice.fr)  
Directeur : M. BOIRON Claude



### **Ecole Élémentaire Jules FERRY** **10 classes**

185, Vieux Chemin d'Hyères, La Moutonne  
☎ 04.94.57.73.75 - Email : [ecole.0830567R@ac-nice.fr](mailto:ecole.0830567R@ac-nice.fr)  
Directrice : Mme BOUCHARD Ludivine



## PRÉSENTATION D'UNE JOURNÉE TYPE D'UN ÉLÈVE CRAUROIS

Le tableau suivant récapitule l'organisation des temps scolaires, les possibilités d'activités périscolaires et de transports scolaires.

HORAIRES	LUNDI, MARDI, JEUDI, VENDREDI
7h30-8h20	Accueil et activités périscolaires organisés par le JIS
8h20-8h30	Ouverture du portail – Entrée des élèves à l'école
8h30-11h30	Temps scolaire
11h30-13h20	Temps méridien Activités proposées par le JIS dans les écoles élémentaires
13h20-13h30	Ouverture du portail – Entrée des élèves
13h30-16h30	Temps scolaire
16h30-18h30	Accueil périscolaire organisé par le JIS

### A NOTER :

#### ✓ **Accueil Périscolaire « Matin, soir et Mercredi »**

Les inscriptions aux activités périscolaires et à l'accueil de loisirs du mercredi sont gérées par l'association Jeunesse Inter Services (JIS).

Des activités de qualité sont proposées en lien avec les projets d'école.

Pour rappel, la Ville de La Crau a contractualisé un Projet Educatif Territorial pour une durée de 3 ans et est labellisée PLAN MERCREDI. A ce titre, l'ensemble des activités périscolaires répond à une charte qualité co-signée avec nos partenaires institutionnels (Caisse d'Allocations Familiales et Service Départemental à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports)

**Infos :** JIS (Espace Pluriel - Parking Jean Moulin) - 04.94.57.81.94 - [www.jis-lacrau.com](http://www.jis-lacrau.com)

#### ✓ **Transports scolaires**

Les écoles suivantes sont desservies par les bus scolaires : Marcel Pagnol, Marie Mauron, Jean Giono, Louis Palazy et Jules Ferry.

Les inscriptions sont à effectuer auprès du Service des Transports Scolaires, en Mairie Annexe (15, Boulevard de la République). Ce service est gratuit pour les élèves des écoles maternelles et élémentaires.

**Infos :** Service Education - 04.94.01.46.58 / 04.94.01.56.86

#### ✓ **Restauration scolaire**

**Modalités d'inscription :** Les dossiers d'inscription sont à déposer en ligne, sur le nouvel Espace Famille (voir ci-après). Une fois la demande d'accès validée, les réservations de repas sont modifiables au plus tard 2 semaines (soit 14 jours) avant le jour de consommation du repas.

**Tarif :** Le prix du repas enfant est fixé à 3,90 € pour l'année scolaire 2023-2024

**Infos :** Service Education - 04.89.29.51.66 ou 04.94.01.56.80 (poste 204)

# RENTRÉE SCOLAIRE

## DES ÉCOLES PRÊTES POUR LA RENTRÉE !

Comme chaque année, de nombreux travaux ont été réalisés dans les établissements scolaires pendant les vacances d'été. Outre les petits travaux d'entretien courant et de maintenance tels que réparations de mobilier, pose d'étagères et de tableaux, etc., l'équipe du Service Bâtiments de la Ville a notamment réalisé les travaux suivants :

- ✓ **Ecole élémentaire Jean GIONO :**  
Construction d'un local pour rangement de matériel et vestiaires, reprise de carrelage dans les escaliers, divers travaux de peinture, pose d'un tableau triptyque, changement de 50 cylindres de portes de sécurité et changement de la vitrine d'affichage extérieur.
- ✓ **Ecole élémentaire Jules FERRY :**  
Peinture des murs du réfectoire.
- ✓ **Ecole élémentaire Jean AICARD :**  
Réparation de stores et installation de paravents dans les toilettes garçons.
- ✓ **Groupe scolaire Marcel PAGNOL :**  
Installation de paravents dans les toilettes de l'école maternelle.
- ✓ **Ecole maternelle Marie MAURON :**  
Réparation de jeux extérieurs
- ✓ **Ecole maternelle Jules AUDIBERT :**  
Peinture des plafonds, réparation de stores et de portes de secours.



## UN NOUVEL ESPACE FAMILLE EN LIGNE

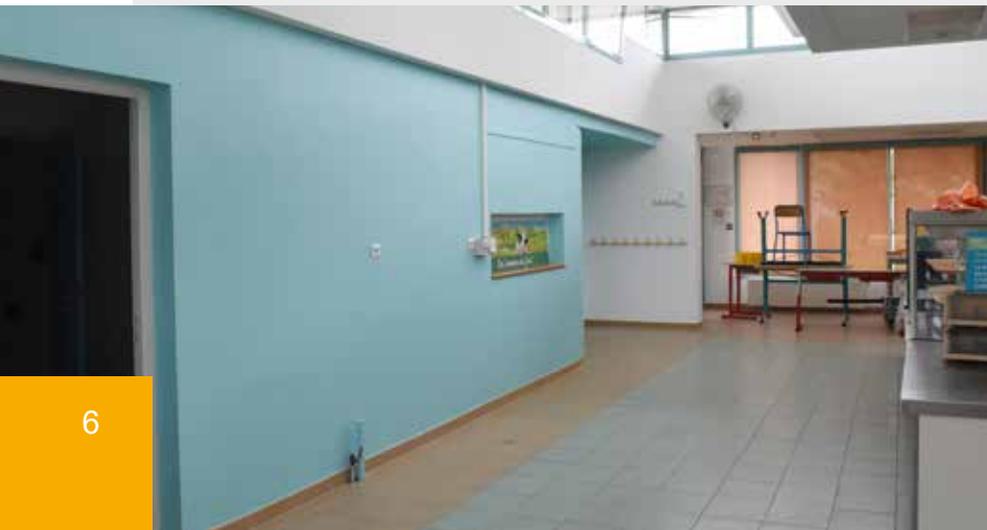
Ce nouveau portail est accessible via la page d'accueil du site [www.villedelacrau.fr](http://www.villedelacrau.fr) ou en scannant le QR Code ci-après



Il facilite toutes vos démarches « Famille », en vous permettant notamment de :

- ✓ Inscrire votre ou vos enfant(s) à l'école,
- ✓ Compléter le dossier d'accès à la restauration scolaire,
- ✓ Effectuer les réservations de repas pour la restauration scolaire,
- ✓ Inscrire votre ou vos enfant(s) aux activités sportives et nautiques proposées par la Ville.

Vous pourrez également y retrouver diverses informations pratiques, telles que les menus de la cantine, les actualités, les coordonnées des écoles, les règles de fonctionnement de la restauration scolaire et des activités sportives, etc.



## ASSIST'IMMO - MY CEZÂME



Pierre MASCARO et Charles SAVOURAT ont créé cette agence spécialisée dans l'assistance immobilière depuis 6 mois. Tous deux ont une compétence issue d'une longue expérience dans le domaine commercial pour l'un, et dans celui de la rénovation et de l'amélioration de l'habitat pour l'autre, afin de proposer aux propriétaires un service sur mesure de gestion de leur(s) bien(s) : maisons, appartements, locaux professionnels. L'agence est une franchise du réseau national « My Cezâme » et intervient sur le secteur de La Crau, Hyères et Carqueiranne. Concrètement, Pierre et Charles peuvent assurer tout au long de l'année l'intendance de votre bien incluant notamment des services de gestion sécurisée des clés, la gestion des locations saisonnières avec remise des clés, état des lieux ménage, etc., la maintenance et l'entretien intérieurs et extérieurs du bien (chauffage, climatisation, jardin, piscine, etc.), la mise en œuvre de travaux de rénovation et/ou d'embellissement (avec demandes de devis à un réseau étoffé d'artisans locaux et suivi des chantiers).

Tel : 06.83.23.09.66 / 06.70.00.05.75  
 Mail : [payshyerois@mycezame.com](mailto:payshyerois@mycezame.com)  
 Site internet : [www.mycezame.com/payshyerois](http://www.mycezame.com/payshyerois)  
 Instagram / Facebook / LinkedIn : [myCezâme Pays Hyérois](#)

## CHRIS PROTECTION

Après une expérience de plusieurs années dans le domaine de la sécurité, Christian FAYE a créé cette entreprise en janvier 2023. Spécialisée dans la protection des biens et des personnes, cette société crauroise assure des prestations de surveillance et de gardiennage sur l'ensemble du département du Var. Disposant d'un personnel formé et qualifié, elle intervient notamment dans le secteur de la grande distribution, mais aussi auprès des collectivités locales et des professionnels du tourisme et de l'événementiel, pour des missions ponctuelles ou récurrentes tout au long de l'année.

230 Avenue de la 1<sup>ère</sup> FDL  
 La Tonnellerie 2  
 Tel : 06.47.52.24.63  
 Mail : [chrisprotection@hotmail.com](mailto:chrisprotection@hotmail.com)



**Christian LESCURE**  
 Conseiller Municipal délégué  
 au Développement Economique,  
 Commerce, Artisanat,  
 Foires et Marchés



## A NOTER

Pour toute demande de parution dans la rubrique « Développement économique » du mensuel municipal, il convient de prendre contact directement avec le Service Communication de la Ville de La Crau (téléphone : 04.94.01.56.88).

**Il est précisé qu'aucun démarchage ne sera réalisé auprès des artisans et commerçants.**

Par ailleurs, aucune annonce ne pourra être diffusée si le local d'activité n'a pas été dûment déclaré auprès du Service de l'Urbanisme et s'il n'est pas conforme à la réglementation en termes de sécurité et d'accessibilité.



**Elodie TESSORE**  
Adjointe au Maire déléguée  
aux Affaires Scolaires

6<sup>èmes</sup>



## COLLÈGE DU FENOUILLET

### Les élèves méritants récompensés

Le Foyer Socio-Educatif (FSE) du Collège a organisé le 4 juillet dernier une cérémonie au sein de l'établissement, afin de récompenser élèves qui ont obtenu les Félicitations lors des trois trimestres de l'année scolaire 2022-2023.

A cette occasion, Mme PRABAN, Chef d'Etablissement, et les équipes pédagogiques ont remis un diplôme aux 126 collégiens concernés, de la 6<sup>ème</sup> à la 3<sup>ème</sup>, de même qu'une carte cadeau de 15 € à valoir dans les magasins Cultura offerte par le FSE. Les familles étaient bien évidemment conviées à ce moment officiel qui permet de valoriser les bons élèves et de les encourager à poursuivre sur cette lancée.

4<sup>èmes</sup>



5<sup>èmes</sup>



3<sup>èmes</sup>



## RESTAURATION SCOLAIRE

### Un repas étoilé pour les élèves craurois

Comme chaque année, le Service de la Restauration Scolaire et la société ELIOR ont proposé un repas d'exception aux élèves des écoles élémentaires, le 22 juin dernier. Nappes blanches, tables joliment dressées et décorées, service à l'assiette, menu spécial avec dessert préparé selon une recette de Denis MATYASY, aucun détail n'avait été négligé pour ce repas « comme au restaurant » !



De gauche à droite, Denis MATYASY, Jean-Pierre SANCEY (Elior), Alan MEDINA (service Restauration), Marie-Claude GARCIA (Maire-Adjointe) et Franck MEDINA (service des Ecoles)

## ECOLE JEAN GIONO

### Un jeu géant offert par la PEEP

Grâce à l'opération de vente de sapins organisée depuis 2018 au sein des écoles Jean GIONO et Marie MAURON, l'association des Parents d'Elèves PEEP La Crau contribue aux coopératives des écoles participantes. Cette année, les bénéfices ont permis de doter l'école Jean Giono d'un jeu collectif géant « Puissance 4 ». L'association tient à remercier les familles pour leur participation, mais aussi les directrices d'école et la Jardinerie Coopazur pour leur soutien, et informe d'ores et déjà du renouvellement de cette opération en fin d'année.



## REMISE D'OUVRAGES

### AUX ÉLÈVES DE CM2

En prévision de leur rentrée en 6<sup>ème</sup>, la Ville de La Crau a souhaité offrir un Bled de Français à l'ensemble des élèves de CM2. L'objectif est que cet ouvrage puisse leur être utile durant leur scolarité au collège. Les élèves ont également reçu le « Livret du petit citoyen », qui permettra de les sensibiliser au fonctionnement de nos institutions ainsi qu'aux droits et devoirs de chacun.

Remise des ouvrages par Elodie TESSORE (Maire-Adjointe) et Richard CASSAGNE (Conseiller Municipal)





### Marie-Claude GARCIA

Adjointe au Maire  
déléguée aux activités et vie  
associative sportives

## L'ECOLE MUNICIPALE DES SPORTS

Dans le cadre de l'École Municipale des Sports, la commune organise diverses activités sportives et nautiques. Celles-ci sont encadrées par des éducateurs diplômés d'Etat et se dérouleront cette année **du 13 septembre 2023 au 26 juin 2024**. A noter : L'École Municipale des Sports ne fonctionne pas durant les vacances scolaires.

### Les activités sportives

ACTIVITÉS	LIEU	JOUR & HORAIRES	AGES	TARIF ANNUEL
<b>Activités motrices et multisports</b>	Complexe sportif de l'Estagnol	Le mercredi de 9h à 10h30	Grande Section de Maternelle et CP	30 euros par activité
		Le mercredi de 11h à 12h	Petite et Moyenne Section de Maternelle	
<b>Initiation à la Boxe</b>	Parc des Sports Louis Palazy	Le mercredi de 14h à 15h	Enfants nés en 2014/2015/2016	
		Le mercredi de 15h15 à 16h30	Enfants nés en 2011/2012/2013	
		Le mercredi de 17h à 18h30	Enfants nés en 2008/2009/2010	
<b>Initiation au Badminton</b>	Complexe sportif de l'Estagnol	Le lundi de 17h à 17h45	CE2/CM1/CM2	
		Le lundi de 17h15 à 18h	Collégiens et lycéens	

### Les activités nautiques enfants

Différentes activités nautiques sont proposées aux enfants : optimist, Catamaran, Kayak, Paddle...

Ces activités se déroulent le mercredi de 14h à 17h, pour les enfants de niveau CE2, CM1 ou CM2 ainsi que pour les collégiens et lycéens.

#### Les inscriptions s'effectuent sur deux sessions :

- ✓ Du mercredi 13 septembre au mercredi 22 novembre 2023 (hors vacances scolaires) ;
- ✓ Du mercredi 10 avril au mercredi 26 juin 2024 (hors vacances scolaires).

Les enfants se rendent à la Base Nautique de Carqueiranne en empruntant un transport organisé et financé par la commune : départ de l'Hôtel de Ville à 13h30 et retour à 17h30, avec prise en charge possible à la Moutonne.

Le coût par session est de **85 euros par enfant**.  
**Ce tarif comprend un stage qui se déroule durant les vacances scolaires :**

- ✓ Stages d'Automne : du lundi 23 novembre au mercredi 25 novembre 2023 ou du mardi 31 octobre au vendredi 3 novembre (hors jour férié) ;

- ✓ Stages de Printemps : du lundi 22 avril au mercredi 24 avril 2024 ou du mardi 30 avril au vendredi 3 mai 2024 (hors jour férié).

### Les activités nautiques adultes

Les activités nautiques proposées aux adultes sont : Catamaran, Kayak et Paddle. Ces activités se déroulent le mardi de 16h30 à 19h et le samedi de 9h30 à 12h, sur la Base Nautique de Carqueiranne.

#### Deux sessions sont organisées :

- ✓ Du mardi 12 septembre au samedi 25 novembre 2023 ;
- ✓ Du mardi 09 avril au mardi 25 juin 2024.

Le coût par session est de **55 euros par adhérent**.

Une sortie de 3 jours dans le Verdon sera également proposée pendant les vacances d'Automne et de Printemps comprenant l'encadrement et la fourniture des kayaks (transport, hébergement et repas à la charge des participants).

### Inscription et paiement

Les pré-inscriptions sont ouvertes à partir du lundi 11 septembre sur l'espace famille, ou auprès du Service des Sports (Mairie Annexe – Boulevard de la République), dans la limite des places disponibles. Une fois l'inscription validée par la commune, une facture est adressée via l'espace famille. Le règlement est également à effectuer en ligne.

## JEU PROVENÇAL

### Succès de la 7<sup>ème</sup> édition du National de La Crau

L'édition 2023 du National de La Crau a réuni 540 boulistes du 5 au 7 août, encouragés par un public venu nombreux. Les phases finales de la compétition étaient retransmises en direct sur le site internet et les réseaux sociaux de La Chaîne Varoise et ont été également largement suivies. Les « replays » des demi-finales et de la finale sont d'ailleurs toujours disponibles sur la chaîne YouTube du média.

Le bilan est donc cette année encore très positif : des confrontations de haute qualité pour le plus grand plaisir des joueurs et des spectateurs, et une organisation unanimement reconnue. Bref une belle récompense pour les bénévoles de la Boule Fleurie Crauroise qui ont œuvré depuis des mois, avec le soutien de la Ville de La Crau, du Département et de la Métropole Toulon Provence Méditerranée.

Du point de vue sportif, après trois jours de compétition, et à l'issue d'une finale à suspense, c'est l'équipe de la Boule Pertuisienne composée d'Alain VALDES, Jérémy VIUDES et Jean-Claude PEYRONEL qui a remporté le National sur le score de 13 à 11 face à l'équipe de Vallier Marseille composée de Loïc PELLEGRINI, Anthony ARNOLD et Loïc DEL PELOSO.



## NATATION ARTISTIQUE

### Une belle moisson de médailles pour trois jeunes crauroises !

Nous vous avons présenté l'année dernière Nina et Maé GATEAU. Ces deux sœurs âgées de 11 et 13 ans pratiquent la natation artistique au Club Hyères Natation Artistique avec Emy LESUR, également crauroise. Toutes trois ont réalisé cette saison encore d'excellentes performances qui leur ont permis de se hisser tout en haut des classements, que ce soit au niveau régional ou national.

Le récapitulatif de leurs résultats est particulièrement éloquent.

Maé et Emy ont nagé en catégorie Jeune (- de 15 ans) et ont obtenu :

- ✓ 2 titres de Championnes Régionales PACA en équipe libre et équipe combinée,
  - ✓ 1 médaille de bronze au Championnat National 2 en équipe libre (niveau interrégional),
  - ✓ 1 titre de Championne National 2 en équipe combinée.
- Elles ont enfin décroché le titre de Championne de France National 1 en équipe libre.

Nina a quant à elle nagé en catégorie Avenirs (- de 12 ans). Elle a concouru en solo et en épreuve technique des figures imposées, et a décroché :

- ✓ 2 titres de Championne régionale PACA,
- ✓ 2 titres de Championne National 2,
- ✓ 2 titres de Vice-Championne de France.

Emy et Nina ont enfin nagé ensemble en catégorie Avenirs. Leur duo n'a en fait pu se former que tardivement en raison des différentes compétitions par équipe auxquelles participait Emy. Après seulement quelques semaines de préparation, contrairement à certains duos qui s'entraînent ensemble toute l'année, les deux jeunes crauroises ont réalisé une très belle performance en obtenant une médaille d'Argent au Championnat National 2 et une 4<sup>ème</sup> place au Championnat de France.

Tous ces résultats sont le résultat d'un travail et d'un investissement très intenses. En véritables championnes, et malgré leur jeune âge, Emy, Nina et Maé ont en effet parfaitement su gérer et concilier tout au long de l'année la charge sportive, avec des entraînements représentant en moyenne 20h par semaine, le stress des compétitions, et leur travail scolaire. Un grand bravo à elles !



Emy, Nina et Maé



Nathan VIEVILLE



L'équipe crauroise championne de France du concours de saut d'obstacles

## ÉQUITATION

### Le Club des Haras d'Obtrée brille aux Championnats de France

Pour la deuxième année consécutive, le club craurois des Haras d'Obtrée décroche un titre de Champion de France.

En 2022, Nathan VIEVILLE, jeune cavalier âgé alors de 17 ans, était monté sur la plus haute marche du podium, dans la catégorie « Amateurs – Juniors et moins ». Avec son cheval Tolbiac d'Obtrée, il avait en effet gagné le Concours du Saut d'Obstacles (CSO), à l'issue du barrage. Pour rappel, le CSO se déroule sur 3 jours et comprend 2 manches et une finale sur 3 parcours différents. Si à l'issue de la finale, des cavaliers totalisent le même nombre de points, ceux-ci doivent donc se départager lors d'une épreuve supplémentaire de barrage...

Cette année, grâce aux points cumulés durant toute la saison lors des différents concours, 11 cavaliers du club se sont qualifiés dans 3 disciplines différentes pour les Championnats de France qui se sont déroulés en juillet dernier, au Parc Equestre Fédéral de Lamotte-Beuvron. Et le bilan est plus que satisfaisant : Marion a terminé à la 7<sup>ème</sup> place en Hunter (parcours d'obstacles prenant en compte le style et l'élégance du couple cavalier-cheval) et Joëlle s'est classée 6<sup>ème</sup> en dressage. Et puis, il y a l'excellente performance de l'équipe « Club 2 – Junior 2 » qui a brillamment emporté le titre de Championne de France de la catégorie au Concours de Saut d'Obstacles, directement à l'issue de la finale, sans avoir à disputer de barrage. Félicitations donc à Elsa ESPIEUSSAS, 14 ans, Marion CARLINO, 17 ans, Grégoire CLOCHARD, 14 ans et Manon, sans oublier leurs montures Joe, Diabliesse, Ustella et Ulrich ! Ces résultats représentent une véritable reconnaissance pour les Haras d'Obtrée qui est le seul club varois à avoir obtenu une Médaille d'Or lors des Championnats (étant précisé qu'ils font également partie des deux clubs distingués au niveau de la Région PACA). Ils représentent aussi bien évidemment une magnifique récompense pour les jeunes cavaliers, au vu des efforts qu'ils ont su fournir tout au long de l'année.

#### Reprise des activités du club équestre

Les Haras d'Obtrée reprennent leurs activités dès le mois de septembre. Le club propose ainsi des cours pour les niveaux Baby (à partir de 4 ans), Débutants, Clubs et Amateurs avec préparation aux compétitions. Il organise également des stages durant les vacances scolaires, mais aussi diverses activités toute l'année telles que sorties, randonnées, etc. Enfin, un service de pension est proposé aux propriétaires avec différentes formules (box, paddock, demi-pension, etc.).

**Infos :** [www.haras-obtree.fr](http://www.haras-obtree.fr) / Pages Facebook et Instagram Haras d'Obtrée / Tel : 07.72.14.12.52 ou directement sur place, 577 Chemin de Saint Augustin

## Les Craurois ont du talent !

### " MA QUARANTE-NEUVIÈME ANNÉE "

#### Découvrez le roman de la crauroise Sylvie EINAUDI

« *Il n'est jamais trop tard pour réaliser ses rêves !* ». C'est par ces quelques mots très éloquents que Sylvie EINAUDI évoque l'aventure littéraire dans laquelle elle vient de se lancer.

Il est vrai que la crauroise est passionnée d'écriture depuis l'adolescence. Elle écrivait alors des poèmes, puis des nouvelles et a même entamé plusieurs romans. Sa vie professionnelle et familiale l'a peu à peu éloignée de cet univers, mais le rêve de pouvoir publier un jour ses écrits est demeuré présent toutes ces années.

La passion étant malgré tout la plus forte, Sylvie s'est lancée, il y a 5 ans environ, dans l'écriture d'un premier roman. « *L'objectif était avant tout de me tester* », avoue-t-elle. Et le test a été plutôt concluant : elle est allée jusqu'au bout de son histoire et a même adressé son ouvrage à plusieurs maisons d'édition.

Même si cet ouvrage n'a finalement pas pu être publié, Sylvie n'a pas pour autant baissé les bras. Bien au contraire ! Elle a enchaîné avec l'écriture d'un nouveau roman et, pour enfin réaliser son rêve, a pris le pari de l'autoédition. « *Cette solution m'a permis de maîtriser absolument tous les aspects de la production de mon livre, l'écriture certes, mais aussi les corrections, la mise en page, la couverture, la communication, etc.* ».

Ce nouveau roman est donc désormais disponible exclusivement sur le site Amazon, en version e-book et en version brochée. Intitulé « *Ma quarante-neuvième année* », il nous fait vivre les questionnements et le cheminement de son héroïne, Mathilde. Cette quinquagénaire, restée bloquée à l'âge de 49 ans, se sent oppressée et a la nostalgie de sa jeunesse. Toutefois, une rencontre bouleversante et inattendue va véritablement chambouler sa vie... Un mélange d'humour,

de réflexion et d'émotion pour un rendu à la fois pétillant et très réaliste.

Forte de cette première expérience en autoédition, Sylvie envisage désormais de poursuivre dans cette voie et de publier ainsi son tout premier roman, afin de ne pas rester sur un goût d'inachevé. Après quelques remaniements, cet ouvrage qui sera plus inspiré de son vécu, devrait donc également très prochainement voir le jour. **Pour rester informés et suivre toutes les actualités de notre auteur crauroise, n'hésitez pas à vous abonner à sa page Facebook : @Einaudi Sylvie.**



## MEUBLÉS DE TOURISME ET CHAMBRES D'HÔTES

**La déclaration préalable à l'activité des meublés de tourisme (hors résidence principale) et des chambres d'hôtes est obligatoire.**

Vous pouvez désormais effectuer vos déclarations en quelques clics sur le téléservice [declaloc.fr](https://www.declaloc.fr) (<https://www.declaloc.fr>) mis en place par la Ville de La Crau, en partenariat avec la Métropole Toulon Provence Méditerranée. Un lien sera également à votre disposition en page d'accueil du site de la Ville, [www.villedelacrau.fr](http://www.villedelacrau.fr).



Pour accéder directement au service, scannez ce QR Code

#### Ce nouvel outil vous permet :

- ✓ d'effectuer vos formalités 24h/24, 7 jours/7 et de recevoir votre récépissé sans déplacement ni attente ;
- ✓ de disposer d'un tableau de bord pour visualiser vos déclarations, en déposer de nouvelles ou encore déclarer une cessation d'activité ;
- ✓ de contacter le territoire par formulaire.

**A noter :** Une fois votre déclaration effectuée, l'Office de Tourisme Intercommunal vous contactera directement pour la collecte de la Taxe de Séjour.

#### Pour + d'Infos :

Service Citoyenneté – 04.94.01.56.80

## APPEL A PROJET

# EXPLOITATION D'UN FOOD TRUCK AU PARC DU BÉAL

La Ville de La Crau a lancé un appel à projet pour l'installation et l'exploitation d'un Food Truck au sein du Parc du Béal. Cette procédure est conforme aux dispositions des articles L.2122-1 du Code Général de la Propriété des Personnes Publiques (CGPP). Elle permet une sélection préalable présentant toutes les garanties d'impartialité et de transparence, en vue de l'attribution d'un emplacement temporaire sur le domaine public.

Il est notamment attendu des candidats qu'ils présentent un projet proposant une offre de restauration complète et adaptée à la saisonnalité, ainsi qu'un service de qualité en adéquation avec la vocation du site. En ce sens, la typologie de restauration souhaitée est la suivante : sucré / petite restauration rapide avec des produits de qualité / snacking (salades, burgers, wraps, poke bowls, etc.).

Une fois le projet retenu, il sera contractualisé sous la forme d'une convention d'occupation temporaire du domaine public actant les conditions d'exploitation et la redevance due par l'exploitant. L'emplacement sera attribué pour une durée de 3 ans, soit du 1<sup>er</sup> décembre 2023 au 30 novembre 2026.

Les critères et pondérations suivants ont été définis pour le jugement des propositions :

1 - Qualité des produits et plats cuisinés, originalité et intérêt du projet de service / restauration	50%
2 - Qualité esthétique, développement durable, hygiène	20%
3 - Prix pratiqués et moyens de paiement	20%
4 - Organisation proposée	10%

Si vous êtes intéressé, vous devez postuler auprès de la Ville de La Crau et télécharger le dossier de consultation disponible sur le site internet : [www.villedelacrau.fr](http://www.villedelacrau.fr) (rubrique En 1 Clic ! < Marchés Publics < Consultations en cours), et cliquer sur l'onglet DCE correspondant à la ligne « Appel à projet pour l'exploitation d'un Food Truck au sein du Parc du Béal ». **Les candidatures sont à déposer en Mairie avant le vendredi 15 septembre 2023 à 17h.**

**Pour + d'Infos :** Vous pouvez contacter le Service Animation et Promotion de la Ville par mail, à l'adresse [mhhazemann@villedelacrau.fr](mailto:mhhazemann@villedelacrau.fr)



## RAPPEL

# DÉPÔT DES DOSSIERS DE CARTES D'IDENTITÉ ET PASSEPORTS : Prenez votre rendez-vous en ligne !

Vous souhaitez effectuer une demande de carte nationale d'identité ou de passeport ? Vous n'avez désormais plus besoin de vous déplacer ou de téléphoner en Mairie pour obtenir un rendez-vous ! Il suffit de vous connecter sur le site internet de la Ville, [www.villedelacrau.fr](http://www.villedelacrau.fr). Le lien d'accès au téléservice de prise de rendez-vous est directement à votre disposition sur la page d'accueil.

### Une prise de rendez-vous, 24h/24, 7 jours/7, simple et accessible à tous

Nul besoin de créer un compte ! Vous sélectionnez :

- ✓ la démarche que vous souhaitez faire (CNI, passeport ou les deux),
- ✓ le nombre de personnes concernées (possibilité de prendre des rendez-vous « Famille » jusqu'à 4 personnes),

Vous saisissez vos nom, prénom et coordonnées de contact.

Vous accédez rapidement au planning des créneaux disponibles et pouvez réserver en un clic celui qui vous convient !

Vous recevez un mail de confirmation et un SMS, puis un mail de rappel à l'approche de votre rendez-vous.

L'outil de prise de rendez-vous en ligne vous permet également au cours de votre démarche :

- ✓ d'accéder à la liste des pièces justificatives à fournir,
- ✓ d'être redirigé vers le site de l'Agence Nationale des Titres Sécurisés [www.ants.gouv.fr](http://www.ants.gouv.fr), afin d'effectuer votre ou vos pré-demande(s) en ligne.

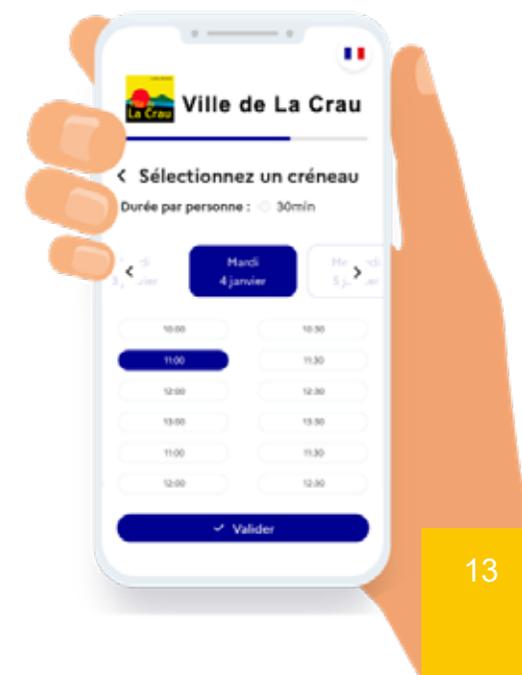
### A NOTER

Lors de votre rendez-vous, il convient de vous présenter avec un dossier complet comprenant les références de votre pré-demande et toutes les pièces justificatives au format papier. La présence du demandeur est obligatoire pour l'enregistrement de la demande, quel que soit son âge, et les mineurs doivent être obligatoirement accompagnés d'un représentant légal.

Le retrait des titres d'identité se fait sans rendez-vous auprès du Service Citoyenneté, aux horaires suivants : de 8h à 11h30 et de 13h30 à 16h30, du lundi au vendredi (l'ancien titre est à restituer en cas de renouvellement).

### Pour + d'infos :

Service Citoyenneté - 04.94.01.56.80



# VIE ASSOCIATIVE



**Marie-Claude GARCIA**  
Adjointe au Maire  
déléguée aux activités et vie  
associative sportives



**Camille DISDIER**  
Conseiller Municipal délégué  
au Jumelage

## JUMELAGE

Deux déplacements ont été effectués cet été dans nos villes jumelles de Rosà en Italie, et de Villeneuve en Suisse.

### ✓ Séjour du JIS à Rosà

Un groupe de 7 jeunes du JIS a été accueilli à Rosà, du 31 juillet au 4 août. Ils étaient accompagnés par deux animatrices, par Henri PROVENCE, Président du Comité de Jumelage et deux membres de son équipe, et par Martine PROVENCE, Conseillère Municipale. Le séjour a mêlé activités sportives (rafting, piscine) et visites touristiques (Bassano, Musée Antonio Canova, Marostica et Venise). Moments conviviaux avec nos amis italiens et réunions de travail pour le comité de jumelage étaient également au programme.

### ✓ Participation à la Fête Nationale Suisse à Villeneuve

Camille DISDIER, Conseiller Municipal délégué au Jumelage représentait la Ville de La Crau à l'occasion des célébrations de la Fête Nationale Suisse à Villeneuve. Il a pu notamment assister au traditionnel feu d'artifice tiré du Lac Léman et également échanger avec Yvan PASCHE, Président du Comité du Jumelage de Villeneuve, sur les projets à venir.

### A noter

Le Comité de Jumelage sera présent sur le Forum des Associations, le dimanche 10 septembre. N'hésitez pas à venir vous renseigner sur toutes les actions mises en place avec nos amis suisses et italiens.



## ENTREZ DANS LA DANSE AVEC LES Z'ACRAUDANSE !

Les Z'Acraudanse est une nouvelle association crauroise créée en avril 2023 par des amoureux de la danse : Nathalie ZOPPI (Présidente de l'asso), Philippe BRUNEAU et Nathalie LACOUR (respectivement secrétaire et trésorière).

Il s'agit tout d'abord d'une école de danse, dont vous pourrez retrouver, dès la rentrée de septembre, les cours de Salsa, Bachata et Kizomba encadrés par des professeurs confirmés, dans les locaux de l'Ecole Des Danses (EDD), à La Moutonne, selon le planning suivant :

- ✓ Lundi et jeudi, de 20h à 21h et de 21h à 22h,
- ✓ Vendredi, de 19h à 21h

(pour les cours de Salsa cubaine niveau 1/2/3, de Bachata évolutive et de Kizomba niveau 1 et 2).

Des stages de perfectionnement seront également proposés au cours de l'année.

Les Z'Acraudanse organisent par ailleurs de nombreuses animations musicales et soirées dansantes, dans le seul objectif de faire partager leur passion au plus grand nombre, et de transmettre du plaisir. Ils interviennent ainsi dans le cadre de mariages, réceptions, événements et même de séminaires de cohésion d'équipe, en assurant des initiations de danses latines pour tous et accessibles à tous. Certains d'entre vous ont peut-être déjà eu la chance de pratiquer quelques pas de danse avec eux lors de la soirée « Latino » des Estivals, le 16 août dernier !..

**Pour + d'Infos :** 06.66.65.90.35 / 06.66.65.76.54  
leszacraudanse@gmail.com / Facebook - @Les Z'ACRAUDanse



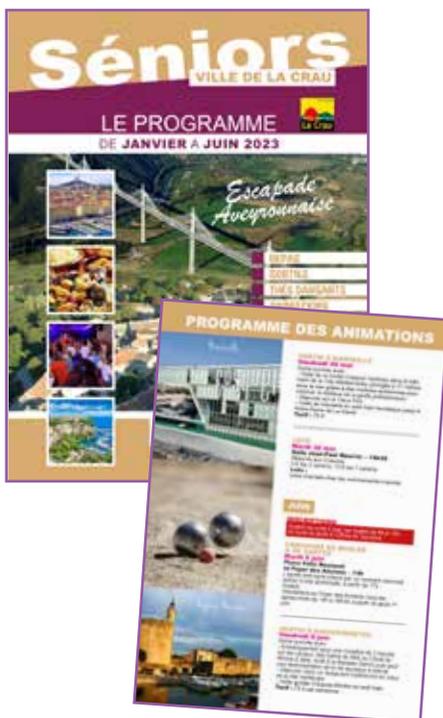
# PROGRAMME DES ANIMATIONS SÉNIORS

La brochure « Seniors » des animations proposées par le CCAS de septembre à décembre 2023 est disponible !

Vous pouvez la retirer :

- ✓ à l'Accueil de la Mairie,
- ✓ au Bureau du CCAS (Mairie Annexe - Boulevard de la République)
- ✓ au Foyer des Anciens
- ✓ à l'Office de Tourisme

Vous pouvez également la télécharger sur le site internet de la Ville : [www.villedelacrau.fr](http://www.villedelacrau.fr)



## COLIS DE NOËL

### C'est déjà le moment des inscriptions !

Les Seniors âgés de 70 ans et plus dans l'année civile pourront bénéficier d'un colis de Noël offert par le Centre Communal d'Action Sociale. **Les inscriptions seront prises à partir du lundi 18 septembre jusqu'au vendredi 10 novembre 2023.**

**Important !**

**L'inscription est obligatoire, même si vous avez déjà bénéficié d'un colis les années précédentes.**

#### Conditions

Etre âgé de 70 ans révolus au 31 décembre 2023 ou de 65 ans, si vous êtes titulaire de l'Allocation de Solidarité aux Personnes Agées (justificatif obligatoire).

#### Pièces à fournir

Pour une 1<sup>ère</sup> inscription, joindre un justificatif de domicile récent et la copie de votre pièce d'identité. Aucune pièce n'est à fournir en cas de réinscription.

#### Modalités

Il convient d'utiliser le coupon ci-joint. Les bulletins d'inscription pourront être déposés : à l'Hôtel de Ville (urne à l'entrée), à la Mairie Annexe de La Moutonne (boîte aux lettres extérieure), à l'Office de Tourisme (urne à l'extérieur, du lundi au jeudi, le matin uniquement), au Foyer des Anciens (du lundi au samedi, l'après-midi uniquement). Un courrier vous sera adressé par voie postale, début décembre, pour le retrait du colis.

#### Attention !

Pour les couples, mariés ou non, un seul « colis-couple » sera offert.

#### Spectacle de Noël

Les Seniors craurois de 65 ans et plus peuvent dans le même temps s'inscrire au Spectacle de Noël offert par le CCAS qui aura lieu le mercredi **6 décembre 2023**, à l'Espace Culturel Jean-Paul Maurric (sous réserve des conditions sanitaires et dans la limite des places disponibles).

**Pour + d'infos :**

06.49.51.02.22



**Paule MISTRE**

Adjointe au Maire déléguée au CCAS et à l'Action Sociale



### BULLETIN INSCRIPTION NOËL 2023 COLIS DE NOËL ET SPECTACLE

*A retourner entre le 18 septembre et le 10 novembre 2023*

---

**1 - INSCRIPTION POUR LE RETRAIT DES COLIS**  
 Seniors de 70 ans au 31/12/2023 et + (ou 65 ans et + si bénéficiaire de l'ASPA)  
 Cochez les cases ci-dessous correspondantes à vos souhaits.

Retrait du colis à La Moutonne le 12/12/2023, de 8h30 à 17h, parking du Complexe Sportif de l'Estagnol  
 Retrait du colis à La Crau le 13/12/2023, de 8h30 à 17h, parking de l'Espace Culturel Jean-Paul Maurric

COLIS PERSONNES VIVANT EN COUPLE       COLIS PERSONNE SEULE

Coordonnées de Monsieur ou de Madame

NOM	PRENOM	Date de Naissance	
-----	--------	-------------------	--

Si couple : coordonnées du conjoint (**impératif**)

NOM	PRENOM	Date de Naissance	
-----	--------	-------------------	--

Adresse à LA CRAU :  
 .....  
 .....

Téléphone : .....

**Les bulletins d'inscription sont à déposer dans les boîtes suivantes :**  
 Mairie Annexe de La Moutonne (boîte aux lettres extérieure), Mairie Principale (urne à l'entrée), Office de Tourisme (urne extérieure les matins du lundi au jeudi), Foyer des Anciens (les après-midis du lundi au samedi)  
**Pour toute nouvelle inscription :** Joindre les copies d'un justificatif de domicile récent et d'une pièce d'identité  
**Vous recevrez début décembre un courrier pour le retrait du colis.**

---

**2 - INSCRIPTION AU SPECTACLE DE NOEL**  
 Séance prévue le 6 décembre 2023 à l'Espace Culturel Maurric, dans la limite des places disponibles et si les conditions sanitaires le permettent. Pour les seniors de 65 ans et plus.

OUI       NON

**Pour tout renseignement, contacter le C.C.A.S. au 06.49.51.02.22**





**Gérard VIVIER**

Conseiller Municipal délégué  
à la programmation et vie  
associative culturelle



**Emmanuel BIELECKI**

Conseiller Municipal délégué à  
la programmation festive et vie  
associative événementielle



## BODEGA GÉANTE DES Z'ACRAU DU RCT

### OUVERTURE DE LA COUPE DU MONDE DE RUGBY

Vendredi 8 septembre

Place Félix Reynaud  
à partir de 18h

Événement gratuit labellisé « Rugby Festival 2023 »  
par la Ligue Sud de Rugby



Les Z'Acrau du RCT et la Ville de La Crau vous donnent rendez-vous pour fêter l'ouverture de la Coupe du Monde 2023 de Rugby !

Dès 18h, vous pourrez profiter d'une ambiance 100% rugby avec animation DJ assurée par Mistral FM, buvette et restauration sur place.

Et à partir de 21h, vibrez avec les Bleus pour ce 1<sup>er</sup> match France – Nouvelle-Zélande, retransmis en direct sur écran géant !

Bien évidemment, nous soutenons toutes et tous l'équipe de France et espérons qu'elle ira jusqu'au bout de cette Coupe du Monde organisée à domicile ! C'est pourquoi, il est d'ores et déjà prévu de renouveler ce dispositif de retransmission sur écran géant lors des phases finales dont voici le calendrier prévisionnel :

- ✓ Quart de finale : samedi 14 ou dimanche 15 octobre
- ✓ Demi-finale : vendredi 20 et samedi 21 octobre
- ✓ Finale : samedi 28 octobre

## FORUM DES ASSOCIATIONS

Dimanche 10 septembre

Boulevard de la République  
et Place Félix Reynaud  
de 9h à 18h

Le Forum des Associations est le rendez-vous incontournable de la rentrée. Cette année encore, vous pourrez rencontrer en un même lieu les représentants du monde associatif craurois, vous renseigner sur les très nombreuses activités proposées et effectuer directement sur place vos démarches d'inscription.

Plus de 100 associations seront présentes dans des domaines aussi variés que le sport, la culture, les loisirs, l'action sociale ou caritative, le bien-être, etc., prouvant ainsi le dynamisme et la richesse du tissu associatif craurois.

Comme le veut la tradition, l'ouverture des stands se fera en musique avec la Lyre de La Crau, et toute la journée sera ensuite ponctuée par diverses animations et démonstrations des associations (danse, country, arts martiaux, etc.).

#### Infos :

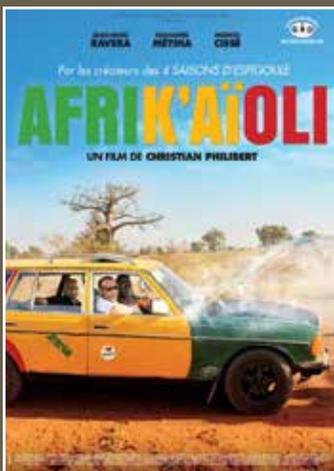
Service de la Vie Associative  
04.94.01.56.86



# AFRIQUE EN SCÈNE

Vendredi 29 septembre

Espace Jean Natte (1<sup>er</sup> étage) - 20h30



L'association crauroise D'Keng Taoré organise chaque année ce rendez-vous culturel d'Afrique en Scène au profit de la scolarisation des collégiens du village de Boala, au Burkina Faso. En raison des travaux en cours à l'Espace Culturel JP Maurric, la manifestation se déroulera exceptionnellement à l'Espace Jean Natte.

Au programme de cette édition 2023 :

**Projection du film « Afrik'Aïoli » de Christian PHILIBERT**

Sortie en salle : 22 janvier 2014 – Durée 1h35 – Comédie

## Synopsis :

Le petit village d'Espigoule tourne une page de son histoire. Jean-Marc, jeune retraité, a vendu son bistrot. Après bien des hésitations, il finit par accepter de partir en vacances au Sénégal avec son ami Momo. Loin de leurs frontières vraies, ils feront la rencontre de Modou, un Sénégalais plutôt filou chargé de leur faire découvrir le pays. Malgré les débuts difficiles des pigeons occidentaux, des galères en tout genre, les jérémiades de Jean-Marc pas habitué à si peu de confort, une véritable amitié va se nouer.

**A noter :** Jacques DUSSART, scénariste et producteur du film, sera présent pour parler du film et échanger avec le public.

**Tarif :** 5 € / personne

**Infos et réservations :** Association D'Keng Taoré  
06.03.68.69.17 / 06.10.91.88.20  
Règlement par chèque le soir du spectacle  
<http://dkengtaore.org>

# LA ROSE COLOR

Dimanche 1<sup>er</sup> octobre

Parc du Béal et centre-ville  
de 9h à 17h

La Ville de La Crau accueille ce grand événement festif et familial organisé par la Communauté Territoriale de Santé Var Provence Méditerranée (CPTS VPM), dans le cadre de l'opération de lutte contre le cancer du sein « Octobre Rose » (les bénéfices de cette journée seront reversés au profit des patients).

**Au programme :** parcours de 2,3km en centre-ville à faire en marchant ou en courant, en famille ou entre amis avec lancer de couleurs, échauffement préalable par des kinés (payant sur inscription), et animations gratuites toute la journée au Parc du Béal (DJ, stands de prévention, bar à bonbons, sculptures sur ballons, maquillage enfants...) et espace foodtrucks.

## Tarifs en fonction des tranches d'âge :

- ✓ 3 à 5 ans : gratuit (avec lunettes de protection colorées offertes)
- ✓ 6 à 10 ans : 8 € (avec pack offert contenant sac, tee-shirt et lunettes couleurs)
- ✓ 11 ans et plus : 12 € (avec pack offert idem ci-dessus).

## Inscriptions sur le site : <https://cptsvpm.fr/>

- ✓ jusqu'au 4 septembre pour choisir la taille de son Tee-Shirt
- ✓ au-delà et jusqu'au 30 septembre, attribution d'une taille unique de Tee-Shirt



**NOUVEAU !!!**

# BOURSE AUX JOUETS

Le Comité des Œuvres Sociales et Culturelles des Employés Municipaux (COSCEM) organise une bourse aux jouets le **dimanche 19 novembre 2023**, à l'Espace Culturel Jean-Paul Maurric.

## A noter

Seuls les articles suivants seront acceptés :  
JOUETS / PELUCHES / JEUX DE SOCIÉTÉ

**Tarif :** 10 € par table (2 tables maximum par personne)

**Inscriptions :** à compter du 13 septembre, UNIQUEMENT lors des permanences du COSCEM en Mairie, le mercredi de 9h à 12h (places limitées).



**Jean-Pierre EMERIC**

Adjoint au Maire  
et Conseiller Métropolitain  
délégué à la Voirie



**Alain ROQUEBRUN**

Adjoint au Maire  
délégué aux bâtiments  
communaux

## L'INAUGURATION DE LA CHAPELLE SAINT-DOMINIQUE RÉNOVÉE

Le chantier de rénovation de la Chapelle Saint-Dominique de La Moutonne s'intègre pleinement dans la politique de protection et de mise en valeur du patrimoine communal, engagé depuis plusieurs années par l'équipe municipale. On peut en effet citer la rénovation structurelle et esthétique de la Chapelle du Fenouillet, la réfection intérieure de l'Eglise Notre-Dame de la Visitation de La Crau, mais aussi les travaux de renforcement et de valorisation du Canal Jean Natte et, prochainement, la rénovation de la Villa des Tilleuls.

### Rappel historique

La Chapelle Saint-Dominique a été édifée en 1876. Elle est l'œuvre intégrale et constitue le patrimoine propre des Moutonnaises et des Moutonnais. Il faut savoir qu'elle est née de la ferveur des fidèles qui souhaitaient créer un lieu de culte au cœur de leur hameau, en raison de la distance qui les séparait du centre de La Crau et empêchait nombre d'entre eux de se rendre aux offices religieux. La chapelle a donc été construite sur un terrain cédé par la famille ARDOUVIN, grâce à des fonds recueillis auprès des grandes familles de l'époque, notamment les familles AIGUIER, LION, ARTUFEL, AUGIAS et LESOSTRI. L'édifice est donc resté une propriété privée pendant plus d'un siècle, car ce n'est qu'en mars 1995, au terme d'une longue procédure administrative qu'il a pu intégrer officiellement le patrimoine communal.

### Un projet de rénovation lancé en 2020

Après une première phase obligatoire d'études et de marchés publics débutée en 2020, puis des travaux de désamiantage, le chantier de rénovation de la chapelle a véritablement démarré en juillet 2022. Entièrement défini en concertation avec le diocèse, il s'est achevé au printemps 2023. Ont notamment été effectués : la réfection de la toiture, le décroûtage des enduits intérieurs et extérieurs afin de réhabiliter les façades et de mettre en valeur les murs en pierre du bâtiment, l'enlèvement du faux-plafond pour laisser apparaître la charpente existante, le remplacement des vitraux mais aussi des équipements intérieurs et du mobilier liturgique, etc.

### Une cérémonie de consécration, le 16 juin 2023

C'est en présence de Monseigneur REY, évêque du diocèse Toulon-Fréjus, du Père Pierre MOUTON, Curé de La Crau, des autorités civiles et militaires qu'a eu lieu l'inauguration de la Chapelle rénovée le 16 juin dernier. Les paroissiens s'étaient également déplacés en nombre et ont pu assister à la cérémonie de consécration célébrée par Monseigneur REY lui-même. Un dispositif de retransmission vidéo sur écran géant a permis à la foule restée à l'extérieur de l'église de pouvoir participer à l'événement. A l'issue de la cérémonie, Christian SIMON, Maire de La Crau, a tenu à réaffirmer sa volonté d'œuvrer en faveur de la conservation du patrimoine communal, dans le but de garantir la pérennité de la mémoire historique collective et d'en faire un élément constitutif de notre qualité de vie.



## CHANTIERS DE REQUALIFICATION EN COURS D'ACHÈVEMENT

Les travaux de requalification complète de l'Avenue Jean Monnet à La Moutonne et de l'Avenue de la Libération sont quasiment terminés. Les points suivants restent à réaliser :

- ✓ la pose de mobilier urbain,
- ✓ l'habillage des murets en pierre,
- ✓ les plantations dans les espaces paysagers aménagés et jardinières (pour rappel, tous les travaux de plantation ont été suspendus en raison des mesures de restrictions d'eau liées à la période de sécheresse).



## AVENUE DU 8 MAI 1945

Après les avenues Général de Gaulle, Lieutenant Jean Toucas, de la Gare et de la Libération, la dernière phase de requalification des principaux axes du centre-ville de La Crau concernera l'Avenue du 8 mai 1945, dans sa portion comprise entre le carrefour central de la ville et le Rond-Point Bir Hakeim. Le chantier devrait débuter à la mi-septembre, selon le planning suivant :

### ✓ De mi-septembre 2023 à fin janvier 2024 :

Réfection totale des réseaux humides (eau potable et assainissement)

### ✓ 1<sup>er</sup> trimestre 2024 :

Réalisation des travaux de surface, dans la continuité des aménagements déjà effectués en centre-ville, et comprenant :

- le renouvellement de l'éclairage public,
- la reprise des trottoirs,
- la réfection complète de la chaussée,
- la pose d'un nouveau mobilier urbain,
- la pose de jardinières suspendues.

**Attention !** Pendant la durée des travaux, le stationnement sera interdit dans l'avenue et des restrictions de la circulation sont à prévoir (circulation alternée par demi-chaussée ou fermeture de l'avenue avec mise en place de déviations).

## ESPACE CULTUREL JEAN-PAUL MAURRIC

L'Espace Culturel fait l'objet de travaux de rénovation et de modernisation. Il est en effet actuellement procédé :

- ✓ au changement complet du revêtement de sol (1<sup>ère</sup> phase de travaux, dans la perspective de l'installation ultérieure de gradins amovibles),
- ✓ à l'installation d'un grand écran scénique coulissant (de format 7,5 m x 3,5 m et constitué de pavés Leds, il permettra de réaliser des projections ou des retransmissions d'événements, mais aussi d'habiller visuellement des concerts et autres performances artistiques).

### A noter :

En raison de ces travaux, l'Espace Maurric devrait rester indisponible jusqu'au début du mois de novembre 2023, nécessitant donc le report ou l'annulation de certaines manifestations.



## SUEZ, NOUVEAU DÉLÉGATAIRE POUR LE SERVICE PUBLIC DE L'EAU



La mission de la Métropole Toulon Provence Méditerranée en matière d'eau potable est d'assurer la production, le transfert et la distribution d'une eau de qualité en quantité suffisante sur l'ensemble du territoire, tout en maîtrisant les coûts du service pour l'utilisateur. Le 8 juin 2023, à l'issue d'une procédure de mise en concurrence, la Métropole a choisi SUEZ pour assurer la gestion du service public de l'eau potable des communes de Carqueiranne, La Crau et Hyères. Ce contrat permet d'harmoniser progressivement la gestion de l'eau entre les trois communes.

Ce nouveau service assuré par SUEZ prend effet au 1<sup>er</sup> juillet 2023 pour La Crau, au 1<sup>er</sup> janvier 2024 pour Hyères et au 1<sup>er</sup> janvier 2027 pour Carqueiranne. Les usagers de la commune de La Crau sont ainsi les premiers à bénéficier des avancées de ce nouveau contrat. Découvrez les principales informations à connaître.

### Quelles sont les principales missions confiées à SUEZ ?

- La gestion des installations publiques de production, de stockage et de distribution d'eau potable,
- Le suivi des ressources, la surveillance, le fonctionnement et la maintenance des ouvrages et réseaux,
- La préservation de la ressource en eau,
- Un service d'astreinte 24h/24 et 7 jours sur 7 pour garantir un service réactif et de qualité,
- Le contrôle de la qualité en complément de l'Agence Régionale de Santé,
- La gestion globale de la relation aux usagers (du compteur au paiement de la facture).

### Les grands engagements de ce nouveau service

L'enjeu majeur pour les années à venir consiste à préserver la quantité et la qualité de l'eau distribuée tout en s'inscrivant dans le Plan Climat Air Energie Territorial de la Métropole allant vers plus de sobriété énergétique et hydrique.

Pour réaliser cette ambition, plusieurs grands chantiers sont prévus :

- Une interconnexion des réseaux d'alimentation en eau des trois communes pour plus de sécurité,

- La création de nouveaux forages et le renforcement des dispositifs de protection contre les intrusions d'eaux salées dans les nappes pour améliorer l'autonomie en eau du territoire,
- Des aménagements performants et sécurisés sur les forages et puits existants pour suivre au plus près la qualité et la disponibilité de la ressource,
- L'atteinte d'un rendement réseau performant de 90% pour chaque commune,
- Le déploiement de compteurs intelligents nouvelle génération offrant de nouveaux services sur les trois communes et dès 2024 sur La Crau.

### Les Chiffres Clés concernant La Crau

- **19 000 habitants** desservis
- **3 réservoirs** stockant **6000 m<sup>3</sup>** d'eau
- **123 km** de réseau d'eau potable
- **1 035 000 m<sup>3</sup>** d'eau potable distribués par an



## Qu'est-ce que cela change pour les usagers ?

SUEZ est votre nouvel interlocuteur pour toutes vos sollicitations en matière d'eau potable. Depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2023, votre contrat d'abonnement est transféré à SUEZ, qui devient votre unique interlocuteur pour toutes vos questions ou demandes : signaler un déménagement, demander la création d'un branchement neuf, signaler un dysfonctionnement, etc...



### Service client

Du lundi au vendredi de 8h à 19h  
et le samedi de 8h à 13h  
**0977 408 408** (appel non surtaxé)

**24<sup>H</sup>**  
**24<sup>h</sup>**

**Interventions/ Urgences 24h/24**  
**0977 401 136** (appel non surtaxé)



### Accueil de proximité :

15 Av. du Dr Jean-Jacques Perron  
83400 HYÈRES-LES-PALMIERS  
Du lundi au vendredi sans RV  
De 8h30 à 17h30 sans interruption



[www.toutsurmoneau.fr](http://www.toutsurmoneau.fr)

## Les prochaines étapes

### Une facture de fin de contrat, envoyée par Veolia courant été 2023

Vous avez reçu courant été 2023, une facture de fin de contrat émise par Veolia, le précédent exploitant du service de l'eau, clôturant ainsi votre compte Veolia. Pour toute question sur cette facture, il convient de contacter le service client de Veolia au numéro téléphonique signalé sur votre facture.

### Une nouvelle facture, envoyée par SUEZ à l'automne 2023

Vous recevrez votre 1<sup>ère</sup> facture SUEZ à l'automne 2023. Cette 1<sup>ère</sup> facture portera sur votre abonnement au service et votre consommation estivale 2023. La facture suivante sera envoyée en mai 2024, puis septembre 2024, il en sera de même chaque année.

### Un prélèvement automatique et/ou une mensualisation à mettre en place avec SUEZ

Dans le cadre de la Loi relative à la protection des données personnelles ayant modifié la Loi « Informatique et Liberté », plusieurs informations, dont vos coordonnées bancaires, n'ont pas été communiquées à SUEZ lors du transfert de votre abonnement. Aussi, dès réception de votre première facture SUEZ, et à compter de cette date seulement, vous pourrez, en suivant les informations qui y figurent, remettre en place une solution de prélèvement automatique et/ou de mensualisation en créant votre compte sur le site internet : [www.toutsurmoneau.fr](http://www.toutsurmoneau.fr)

### Un nouveau règlement de services

Le « règlement général du service » d'eau potable est un document qui définit les obligations réciproques entre l'abonné du service de l'eau et SUEZ. À ce titre, vous y trouverez le cadre légal et réglementaire, les droits et obligations de chacune des parties, ainsi que les modalités d'exercice du service public de l'eau dans votre commune. Ce document vous sera transmis par mail ou accompagnera votre 1<sup>ère</sup> facture. Vous pouvez aussi le retrouver sur le site [www.toutsurmoneau.fr](http://www.toutsurmoneau.fr)



## MISE À DISPOSITION DU RAPPORT ET DES CONCLUSIONS DU COMMISSAIRE ENQUÊTEUR

### MISE EN COMPATIBILITÉ DU PLU DE LA CRAU DANS LE CADRE D'UNE DÉCLARATION DE PROJET AU LIEUDIT LA BASTIDETTE - PROJET D'ÉTABLISSEMENT POUR L'ENFANCE PORTÉ PAR LE DÉPARTEMENT



**Jean-Pierre EMERIC**  
Adjoint au Maire  
et Conseiller Métropolitain  
délégué à l'Aménagement  
du Territoire

## LE POINT SUR LA REVISION GÉNÉRALE DU PLU

La révision du PLU de La Crau s'avère plus longue que prévu, notamment en raison des événements suivants, intervenus en cours de procédure :

- La publication loi 2021-1104 du 22 août 2021 au JORF n°0196 du 24 août 2021, portant lutte contre le dérèglement climatique et renforcement de la résilience face à ses effets ;
- Le report de certaines réunions et points d'étapes du fait des mesures gouvernementales durant la pandémie liée à la Covid19.
- Diverses études complémentaires (étude relative à l'aléa feu de forêt sur le territoire craurois faisant suite à la note d'enjeu de l'Etat du 16/12/2021 ; étude d'aménagement de certains quartiers destinés à être ouverts à l'urbanisation).
- L'évolution des documents cadres supra-communaux (SRADDET - schéma régional d'aménagement et de développement durable ; SCOT - schéma de cohérence territoriale) qui s'imposent au PLU.

Les études complémentaires se poursuivent actuellement. Différents niveaux de validation sont nécessaires, ce qui prend du temps.

La 4<sup>ème</sup> réunion publique dédiée à la révision générale du Plan Local d'Urbanisme (PLU) s'en trouve à nouveau reportée. La population sera informée de sa date par les voies habituelles.

#### L'enquête publique est terminée

L'enquête publique programmée du 19 juin 2023 au 24 juillet 2023 (inclus) portait à la fois sur l'intérêt général de l'opération, le projet d'établissement pour l'enfance du Département du Var et, sur la mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme (PLU) qui en est la conséquence.

#### Que s'est-il principalement passé ?

Tous les moyens prévus par l'arrêté organisant l'enquête ont été mis en œuvre, afin que le public puisse être informé et participer à cette enquête publique dans les meilleures conditions.

Le Commissaire Enquêteur a reçu personnellement les observations du public lors de quatre permanences en Mairie de La Crau. Le public pouvait également lui adresser ses observations, propositions ou contre-propositions sur le projet via le registre ouvert à cet effet en Mairie ou par écrit, par courrier postal ou par courrier électronique.

Neuf observations ont été recueillies, toutes via le registre d'enquête.

Les avis recueillis ne formulent aucune remarque concernant le projet d'implantation dans sa partie technique. Cependant la future implantation appelle des observations sur de possibles dysfonctionnements, lesquels devront être pris en compte dans la politique de la ville de La Crau. Les intervenants notent tous, sans exception, le bien fondé et l'utilité de cette future réalisation qui répond à une nécessité d'intérêt général.

#### Où consulter le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur ?

Le Commissaire enquêteur a rendu son rapport, ses conclusions et son avis motivé. **Pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête**, copie de ces documents sera :

- tenue à la disposition du public au siège de l'enquête (c'est-à-dire en Mairie de La Crau, au Service Urbanisme) ;
- publiée sur les sites internet de la Métropole ([www.metropletpm.fr](http://www.metropletpm.fr)) et de la Ville de La Crau ([www.villedelacrau.fr](http://www.villedelacrau.fr)).

Des renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès du Service Urbanisme de la Ville de La Crau (tél : 04.94.01.56.84).

#### Que se passera-t-il ensuite ?

À l'issue de l'enquête publique et sur la base du rapport, des conclusions et de l'avis motivé du commissaire enquêteur, le dossier sera modifié de façon mineure afin de tenir compte des avis émis (par les personnes publiques associées et par le commissaire enquêteur). Le conseil métropolitain de Toulon-Provence-Méditerranée délibérera afin d'approuver la déclaration de projet, ce qui emportera mise en compatibilité du PLU de La Crau sur le site concerné.

## INFORMATION EN CONTINU

La concertation publique relative à la révision du plan local d'urbanisme (PLU) se poursuit. Retrouvez toutes les informations :

- sur la page internet dédiée, via le lien : [http://www.villedelacrau.fr/laville\\_PLU\\_revision.html](http://www.villedelacrau.fr/laville_PLU_revision.html)
- en Mairie (Hôtel de Ville, Boulevard de la République, 83260 La Crau), auprès du Service de l'Urbanisme, téléphone : 04.94.01.56.84. Le dossier est également tenu à la disposition du public à la Métropole Toulon Provence Méditerranée. Faites parvenir à la Métropole vos requêtes ou observations, le cas échéant, par l'un des moyens suivants :
- sur le registre mis à disposition en mairie de La Crau (Service de l'Urbanisme), aux jours et heures habituels d'ouverture
- par courrier (à Monsieur le Président de la Métropole TPM à l'adresse postale de la Mairie de La Crau, Boulevard de la République, 83260 La Crau) ou par courriel ([mtpm.plu@metropletpm.fr](mailto:mtpm.plu@metropletpm.fr)), en précisant l'objet : « Révision du PLU de La Crau ».

## L'ÉNERGIE AU COEUR DE LA SEMAINE DE LA MOBILITÉ



Retrouvez l'édition 2023 de la Semaine Européenne de la Mobilité du 16 au 22 septembre, sur le thème « Economisons l'énergie ! ». Des **animations gratuites** sont organisées par la Maison de la Mobilité TPM à **Toulon, Hyères, La Seyne-sur-Mer, Six-Fours-les-Plages et Carqueiranne**.

Au programme : randonnées (longe côte, marche nordique, balade à roulette), courses d'orientation, rallye de la mobilité durable, balades en VTT à assistance électrique au Mont Faron, challenges d'activités sur Géovélo, initiations au Se-

gway, trottinettes électriques...

Et pour la première fois, une démonstration de drone sur la plage des Sablettes à La Seyne mais aussi le jeu « Question pour un développement durable ! » avec de nombreux lots à gagner... Ne manquez pas les nombreuses animations en plein cœur de ville au sein de Villages Mobilité !

Participez au **Mobi'Quizz** et gagnez de nombreux cadeaux : un Vélo à Assistance Électrique, des abonnements annuels, des voyages vers les îles d'Or et en TER,...

La 3<sup>ème</sup> édition du **Défi mobilité** est lancée aux entreprises, administrations et associations du territoire pour organiser en interne des actions ludiques sur le thème de la mobilité.

**Retrouvez le programme complet et + d'infos sur [www.metropletpm.fr](http://www.metropletpm.fr)**



## ENTREZ DANS LES SALINS PAR LA VOIE DOUCE

« Il n'y a pas de sens à protéger la nature si elle n'est pas partagée avec l'humain », a déclaré le Président de TPM et Maire d'Hyères Jean-Pierre Giran lors de l'inauguration de la voie douce des Salins le 19 juillet. L'ouverture du « Pas du Saunier » permet depuis aux marcheurs et cyclistes de cheminer dans le site remarquable des Salins des Pesquiers sur 1,6 km, entre le rond-point de l'hippodrome jusqu'au village de La Capte. Très attendu, ce nouveau cheminement de découverte reste sous surveillance, afin de préserver ce lieu naturel exceptionnel.

### La Fête des Salins les 9 et 10 septembre

Un week-end d'animations ludiques et artistiques au cœur d'un espace naturel sensible exceptionnel : c'est ce qui vous attend le week-end du 9 et 10 septembre aux Salins des Pesquiers. Au programme : visites guidées, animations scientifiques, artistiques, expositions, musique, déambulations, ... A ne pas manquer ! Programme en ligne sur [www.metropletpm.fr](http://www.metropletpm.fr)

## RUGBY : TPM AUX COULEURS DE FRANCE 2023 !

Camp de base des Springboks dans le cadre de la Coupe du Monde de Rugby, la Métropole TPM et ses partenaires proposent des animations et moments festifs dans l'esprit rugby, pour accompagner cet événement international : **entraînements de l'équipe d'Afrique du Sud ouverts au public**, retransmission de matches, initiations, exposition ...

Durant le mois d'août, plus de 2000 enfants des centres de loisir du territoire ont été accueillis à Léo Lagrange dans le Village Rugby TPM avec des ateliers d'initiation.

Plus d'infos sur [www.metropletpm.fr](http://www.metropletpm.fr)

# ESPACE D'EXPRESSION

## ENSEMBLE POUR LA CRAU

Courrier : boîte aux lettres devant la mairie

Nous le savons tous d'expérience. Parce que nous sommes censés être moins vigilants, la période d'été est propice aux augmentations générales de tarifs comme l'électricité, le timbre poste...

Nous savons aussi que le fait d'appartenir à une association de communes, ou comme nous à une métropole, permet théoriquement de faire des économies d'échelle. Mais en contrepartie, comme citoyens, nous constatons être plus éloignés des lieux où sont prises les décisions, et nos grands élus ont du mal à nous convaincre du contraire.

Illustration de ce qui précède, un courrier reçu début juillet dans nos boîtes aux lettres, avec les logos de notre mairie de La Crau, de notre métropole TPM et d'un grand fournisseur d'eau, SUEZ.

On y apprend que TPM a choisi (pour nous) de changer de fournisseur d'eau, abandonnant notre contrat VEOLIA pour SUEZ, au 1<sup>er</sup> juillet 2023. Donc c'est déjà fait ! Ce courrier détaille bien sûr des avantages et améliorations dont nous devrions bénéficier.

Mais en avons-nous entendu parler ? En avons-nous eu communication par nos représentants Craurois à la Métropole ? Nous avons de bonnes raisons de croire que les élus d'opposition n'ont pas été les seuls à être surpris !

Ensemble Pour La Crau s'était déjà exprimé contre le contrat signé avec VEOLIA en 2008. A la comparaison avec ce qui se faisait dans les communes voisines, il était singulièrement d'une durée plus longue et avec un prix du m3 bien plus cher. Si aujourd'hui la décision de TPM est déjà actée et irréversible, nous attendons avec impatience les infos concernant la durée de ce nouveau contrat, les conditions techniques et de révision du prix annuel, et bien sûr le prix du m3 !

Les festivités estivales proposées par la mairie ont permis à un grand nombre de nos concitoyens de profiter de moments agréables et d'oublier un instant leurs soucis et difficultés. Il faut remercier les décideurs et organisateurs, mais aussi rappeler que ces spectacles dits « gratuits » sont financés (de bon cœur) par les impôts des Crauroises et des Craurois. Il y a toujours quelqu'un qui paye !

La vraie gratuité, c'est le dévouement des bénévoles des associations Crauroises, que nous remercions comme chaque année pour leur engagement pour la vie de notre commune.

**Vos élus : Maguy Fache - Jean Codomier**



## DON DU SANG

Notez la date de la prochaine collecte de sang prévue :

**LUNDI 18 SEPTEMBRE 2023**

De 15h à 19h30

à l'Hotel de Ville de La Crau

Ces collectes sont organisées dans le strict respect des consignes sanitaires. Vous pourrez au préalable prendre rendez-vous sur le site internet <https://mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr>

### + d'Infos :

Amicale des Donneurs de Sang Bénévoles

Mail : [adsblacrau83@gmail.com](mailto:adsblacrau83@gmail.com)

Site internet : <http://sitesgoogle.com/site/adsblacrau>

## PLANNING DE COLLECTE DES ENCOMBRANTS ET DECHETS VERTS

SEPTEMBRE / OCTOBRE 2023

ZONES	SEPT	OCT
<b>ZONE 1 :</b> Parc de La Moutonne / L'Estagnol / L'Estalle	Lundi 4	Lundi 2
<b>ZONE 2 :</b> La Pie / La Durande / La Haute-Durande	Mardi 5	Mardi 3
<b>ZONE 3 :</b> Centre La Moutonne / La Tourisse / Les Tassys / La Bouisse / La Capite	Jeudi 7	Jeudi 5
<b>ZONE 4 :</b> La Giavy / Les Vannes / Terre Noire	Vendredi 1 <sup>er</sup>	Vendredi 6
<b>ZONE 5 :</b> Les Cougourdons / Clairval / La Ruytèle / Tamagnon	Lundi 11	Lundi 9
<b>ZONE 6 :</b> Le Petit Tamagnon Les Pious	Mardi 12	Mardi 10
<b>ZONE 7 :</b> Rocade de l'Europe / Les Tourraches / Le Patrimoine Hameau des Pourpres	Jeudi 14	Jeudi 12
<b>ZONE 8 :</b> Les Arquets Sud / Les Levades / Les Goys Fourmiers Les Avocats / Gavarry	Vendredi 8	Vendredi 13
<b>ZONE 9 :</b> Les Arquets Nord / Les Maunières / Jean Toucas 1 <sup>ère</sup> DFL / 22 <sup>ème</sup> BMNA / Les Pinsons / Les Rouges-Gorges	Lundi 18	Lundi 16
<b>ZONE 10 :</b> Les Escudiers	Mardi 19	Mardi 17
<b>ZONE 11 :</b> Les Meissonniers	Jeudi 21	Jeudi 19
<b>ZONE 12 :</b> Les Longues / Notre-Dame / La Mondrive	Vendredi 15	Vendredi 20
<b>ZONE 13 :</b> La Gensolenne / La Grassette / La Bastidette / Le Mont-Redon	Lundi 25	Lundi 23
<b>ZONE 14 :</b> La Monache / Les Sauvans / Le Collet Long	Mardi 26	Mardi 24
<b>ZONE 15 :</b> Le Vallon du Soleil Les Martins	Jeudi 28	Jeudi 26
<b>ZONE 16 :</b> Maraval / Montbel	Vendredi 22	Vendredi 27

### + D'INFOS

- ✓ Pour tout renseignement complémentaire concernant les plannings de collecte, vous pouvez contacter le Numéro Vert « Allo Mairie » : 0 800 00 30 24
- ✓ Toutes les infos utiles et le plan détaillé de chaque zone sont sur le site [www.villedelacrau.fr](http://www.villedelacrau.fr), rubrique « Démarches / Environnement »

# Les infos du



## RENTRÉE SCOLAIRE 2023/2024

ACCUEILS DE LOISIRS  
PERISCOLAIRE - MERCREDIS - VACANCES

**DOSSIERS D'INSCRIPTION ET DE  
RENOUVELLEMENT DISPONIBLE SUR  
[www.jis-lacrau.com](http://www.jis-lacrau.com) OU A L'ACCUEIL DU JIS**

(Aucun document ne doit être adressé via l'Espace Famille)

### Avis aux familles

Pour bénéficier des services du JIS, vous devez **impérativement** procéder soit à un renouvellement, soit à une inscription.

**AUCUN ENFANT NE POURRA ETRE ACCUEILLI  
SANS DOSSIER A JOUR**

A compter du 1<sup>er</sup> septembre et pour bénéficier des accueils de loisirs (périscolaire et mercredi) le délai de traitement des dossiers est fixé à 5 jours ouvrés.

Pour toute information contacter le JIS :  
04 94 57 81 94 / [association@jis-lacrau.com](mailto:association@jis-lacrau.com)

## MERCREDIS & VACANCES

MERCREDIS 2<sup>ème</sup> PÉRIODE

Du mercredi 8 novembre  
au mercredi 20 décembre

VACANCES DE LA TOUSSAINT

Du lundi 23 octobre  
au vendredi 3 novembre

Faire vos réservations	<b>DU MARDI 26 SEPTEMBRE AU VENDREDI 6 OCTOBRE</b>
Effectuer vos confirmations et paiements	<b>DU MARDI 10 AU DIMANCHE 15 OCTOBRE</b>
Les formulaires d'inscriptions seront téléchargeables sur le site internet <a href="http://www.jis-lacrau.com">www.jis-lacrau.com</a> ou disponibles à l'accueil du JIS à partir du mardi 26 septembre	

## BILLETTERIE

Accessible à tous, adhérents et non adhérents

Cinéma Olbia..... 6,50€  
Cinéma Pathé La Garde..... 9,50€

**Accrobranche  
ECOPARK AVENTURES  
La Castille**

\* À partir de 1,30m ..... 20,50€  
\* À partir de 1,10m ..... 13,50€

\* *Gants obligatoires  
(jardinage ou bricolage)*  
Mini-parc à partir de 2 ans..... 6,00€

**Réservation conseillée :**

Tél : 07.60.29.67.89 ou sur le site internet :  
[www.ecopark-adventures.com](http://www.ecopark-adventures.com)

**KIDDY PARC avec manèges**

Entrée à partir de 13 ans  
sans manège..... GRATUIT  
Entrée enfant avec manège 2 à  
12 ans (de 0,90m à 1,50)..... 13,60€

## AVIS D'IMPOSITION 2023 (REVENUS 2022)

A transmettre à l'accueil du JIS au plus tard  
**vendredi 27 octobre**  
Au-delà de ce délai,  
le tarif maximum sera appliqué

## OFFRES D'EMPLOI

**Le JIS recrute  
2 animateurs BPJEPS  
de préférence LTP ou  
APT. Les postes sont  
proposés en CDI à  
temps complet**

Déposez votre CV et lettre de motivation à l'accueil du JIS :  
« Espace pluriel »  
Bd de la République – 83260 La Crau  
Ou envoyez un mail à :  
[association@jis-lacrau.com](mailto:association@jis-lacrau.com)

**SAISON 2023 / 2024  
Pour les accueils  
périscolaires  
(matin – soir et mercredi)  
et les petites vacances**

Titulaire du BAFD, BAFA, CAP petite enfance ou autres diplômes dans l'animation ou équivalent  
Déposez votre CV et lettre de motivation (Si vous candidatez pour les vacances, indiquez vos disponibilités) à l'accueil du JIS :  
« Espace pluriel »  
Bd de la République – 83260 La Crau  
Ou envoyez un mail à :  
[association@jis-lacrau.com](mailto:association@jis-lacrau.com)

## CONTACTER LE JIS

Tél : 04 94 57 81 94  
Email : [association@jis-lacrau.com](mailto:association@jis-lacrau.com)

Retrouvez nos informations sur le site internet :  
[www.jis-lacrau.com](http://www.jis-lacrau.com)

**Horaires d'ouverture  
de l'accueil administratif**

Lundi et samedi : Fermé  
Mardi, Jeudi et Vendredi : de 14h à 18h  
Mercredi : 9h à 12h et 14h à 18h

# L'ALBUM DE L'ÉTÉ



Fête de la Musique



Cérémonie commémorative du 14 juillet



Marché Paysan et ciné plein air



La Crau en Fête !



Marché Nocturne des Vitrines de La Crau



Concert Sébastien El Chato



Concert Magi'Queen

# L'ALBUM DE L'ÉTÉ

Repas du COF



La Tournée du Rire



Azur Music Festival



Les Esti'Bals tous les mercredis soirs de l'été



Fête de La Moutonne



Région Sud, la Tournée



Festival O'Mazette



# AGENDA

SEPTEMBRE 2023



## Du samedi 2 au lundi 4 : Concours de boules « Souvenir Alex Lonjon »

Jeu provençal 3x3 choisis - Boulodromes du centre-ville

Début des parties à 9h

**Infos :** Boule Fleurie Crauroise –  
06.44.99.84.17 / bfc83260@orange.fr



## Vendredi 8 : Bodega Géante des Z'Acrau du RCT Ouverture de la Coupe du Monde de Rugby

Place Félix Reynaud - à partir de 18h

Retransmission sur écran géant du match d'ouverture de la Coupe du Monde France – Nouvelle-Zélande.

Et aussi ambiance 100% rugby, animation DJ, buvette et restauration sur place.



## Dimanche 10 Forum des associations

Place Félix Reynaud et Boulevard de la République - de 9h à 18h

Les associations crauroises seront à votre disposition pour vous informer et vous présenter leurs activités.



## Vendredi 15 Atelier Yoga du CCAS

Foyer des Anciens - de 9h30 à 10h30  
Séance gratuite réservée aux Seniors de 60 ans et plus

Attention ! Places limitées (10 personnes)

**Inscriptions :** Office de Tourisme,  
du lundi au jeudi (le matin uniquement)

**Infos :** 06.49.51.02.22



## Dimanche 17 Vide Grenier de l'association La Crau'ch Coeurs

Boulevard de la République  
de 7h à 13h

**Tarif :** 10 € l'emplacement de 3m pour les adhérents, 12 € pour les non adhérents

**Inscriptions :** Lors des permanences de l'association à la Villa Renaude (à proximité de



La Poste), le lundi 11 septembre de 9h à 12h et de 15h à 18h, puis les mardi 12, jeudi 14 et vendredi 15 septembre, de 9h à 12h.

**Infos :** 06.03.32.68.13



## Lundi 18 Collecte de sang

Hôtel de Ville  
de 15h à 19h30



## Mardi 19 Loto & Grillades en plein air du CCAS

Parvis de l'Espace Jean Natte - 17h

Réservé aux craurois de 60 ans et plus  
5 € les 3 cartons, 10 € les 7 cartons

Le loto sera suivi d'un apéritif et d'une soirée « grillades »

**Inscriptions :**

Office de Tourisme,  
du lundi au jeudi (le matin uniquement)

**Infos :** 06.49.51.02.22



## Vendredi 22 Sortie du CCAS à l'île des Embiez

Sortie journée réservée aux Seniors de 60 ans et plus, avec déjeuner au restaurant et visite en petit train.

**Tarif :** 75 €

**Inscriptions :**

Office de Tourisme,  
du lundi au jeudi (le matin uniquement)

**Infos :** 06.49.51.02.22



## Samedi 23 Concours de boules des Z'Acrau du RCT

Boulodrome de l'Espace Maurric  
à partir de 9h

Concours 3x3 choisis, réservé aux adhérents (places limitées) avec cadeaux pour les gagnants et les finalistes

Buvette et restauration sur place

**Tarif :** 10 € par joueur

(repas du midi inclus avec grillades).

Paiement à déposer sous enveloppe au Bar Restaurant « Le France »

**Inscriptions :**

par SMS (06.60.99.15.68)

ou mail (leszacrau83260@gmail.com),

avant le 16 septembre



**Lundi 25**  
**Journée Nationale**  
**d'Homage aux Harkis**  
**et aux membres**  
**des formations supplétives**

Rendez-vous à la stèle du Rond-Point des Harkis à 11h, pour le dépôt de gerbes



**Vendredi 29**  
**L'Afrique en Scène**  
**Espace Jean Natte**  
**(salle du 1<sup>er</sup> étage) - 20h30**

Soirée organisée en partenariat avec l'association D'Keng Taoré au profit de la scolarisation des collégiens au Burkina Faso

Projection d'« Afrik'Aïoli », comédie de Christian PHILIBERT, en présence de Jacques DUSSART, scénariste et producteur du film qui échangera avec le public.

**Tarif :** 5 € / pers

Attention ! Places limitées.

**Réservations obligatoires et infos :**

D'Keng Taoré

06.03.68.69.17 ou 06.10.91.88.20

(règlement par chèque sur place, le soir du spectacle)

**À PRÉVOIR POUR**  
**OCTOBRE 2023**



**Dimanche 1<sup>er</sup>**  
**La Rose Color**

Parc du Béal - de 9h à 17h

Organisée par la Communauté Professionnelle Territoriale de Santé Var Provence Méditerranée (CPTS VPM) dans le cadre d'Octobre Rose. Les bénéficiaires de la journée seront reversés au profit des patients atteints par le cancer.

**Au programme :** Parcours de 2,3km en ville avec lancers de couleurs (payant sur inscription) et animations gratuites toute la journée au Parc du Béal. Buvette et restauration sur place

**Infos et inscriptions :** <https://cptsvpm.fr/>



**DU 4 AU 6 OCTOBRE**  
**SEMAINE DE L'ÂGE D'OR DU CCAS**

Animations réservées aux Seniors de 60 ans et plus

**Mercredi 4 :** Journée à Sanary (marché et déjeuner libre). Tarif : 11 €

**Jeudi 5 :** Après-midi à Collobrières (visite d'une châtaigneraie avec dégustation de bière à la châtaigne et visite de la Confiserie Azurienne avec dégustation). Tarif : 25 €

**Vendredi 6 :** Atelier Yoga au Foyer des Anciens (séance gratuite pour 10 personnes de 9h30 à 10h30)

**Inscriptions :** Office de Tourisme, du lundi au jeudi (le matin uniquement)  
**Infos :** 06.49.51.02.22



**Samedi 7**  
**Fête des Paras**  
**Célébration de la Saint Michel**

Eglise de La Crau - 10h

L'Union Nationale des Parachutistes de Toulon-Hyères Var Ouest célébrera à La Crau la Saint-Michel, saint-patron des parachutistes, en partenariat avec les associations d'Anciens Combattants, le 9<sup>ème</sup> Régiment de Chasseurs Parachutistes (RCP) et l'Amicale Nationale des Fusiliers Marins et Commandos (ANFMC). La cérémonie se déroulera à l'église Notre-Dame de la Visitation et sera suivie d'un défilé au Mémorial du Parking Jean Moulin où aura lieu un dépôt de gerbes.



**Dimanche 8**  
**Vide Grenier de l'Amicale des**  
**Donneurs de Sang Bénévoles**  
**(ADSB)**

Boulevard de la République - de 8h à 13h

**Tarif :** de 12 à 20 € l'emplacement

**Infos et réservations :** 06.20.27.87.40



## Naissances

Gabriel BARRÉ  
 Elio BOLLÉ  
 Joyce CARLIER  
 June CUISSARD  
 Rose DA SILVA  
 Pablo HUAUX  
 Ismaël ISSAOUI  
 Léo LUSSIEZ  
 Lilia MOHAMED  
 Tào NAVA  
 Zied SALMA  
 Rafaella SERRA  
 Sacha STEINER  
 Noah FAUCONNIER  
 Léandro MANTA  
 Amira JLASSI  
 Giovano BOSSALINI  
 Mathis PERNE BIENNASSEZ  
 Léo VITALIS LOSFELT  
 Jude TESSANNE GAUDIN  
 Éliana VITRY  
 Naomi FOURMILLIER  
 Ange CASANOVA  
 Lony ISIDORE  
 Chloé LE HER LIAUTAUD  
 Lola VALERO  
 Carla VALERO  
 Logan SINDIC  
 Tiago GUIRAO İEDRA

## Mariages

Bruno SEGARD et Clarisse LEGER  
 Christophe BUZZOLINI et Mélanie CORANTI  
 Yoann PETIT et Caroline DEVRED  
 Elvis LACAZE et Manon RIOU  
 Christophe CASTELLANO et Isabelle CAMILLERI  
 Kevin LAMBERT et Virginie PEDRONI  
 Florian VERPLANCK et Typhanie ROSTOLL  
 Vincent BUGÉ et Eugénie TARNAUD  
 Damien DEMONTES et Virginie CLAVEL  
 Jean-Christophe DIEFFENTHALER et Alexia PERRIGAULT  
 Sébastien GAROSCIO et Angélique SAMMARITANO  
 Eric ANSELME et Anaïs THEUIL  
 Hugo PAUL et Mathilde KRUMMENACKER  
 Alexandre BOURJALA et Julia PELLEGRIN  
 David TEBOUL et Audrey BOUCHERIE  
 Eric TORRES et Sandrine DUCHEMIN  
 Johnny LUCET et Lucie LECOURBE  
 Mateo JEANGERARD et Geraldine BERAUD  
 Nicolas MULET et Marie-Christine HÉLIE  
 Gilles DECHERCHI et Barbara GIAMARCHI

## Décès

Robert JASSAUD  
 Marc MONJO  
 Daniel BOUCLY  
 Luc BORGETTO  
 André DARMUS  
 Simone AGOSTINI  
 veuve RAVIRI  
 Alain CORPEL  
 Yvon-Marie COSSART  
 Amédée BRUN  
 Alain POUPLET  
 Gérard CHAUSSARD  
 Gérard BLANC  
 Daniel MADDALONI  
 Roger MONSIGNORI  
 Violette LOUCHE  
 veuve ABEILLE  
 François CHAROLLAIS  
 Françoise TRASTOUR  
 veuve MOUTTE  
 Jeannine de MOSTUEJOULS  
 veuve FONTAINE

## PERMANENCE RÉSEAU MISTRAL

**Présence de l'agence mobile du Réseau Mistral sur le marché de La Crau** (Place Victor Hugo, devant l'église), **les mercredis 30 août et 6 septembre 2023**, de 8h30 à 11h45 (achat et renouvellement des titres de transport, renseignements horaires et itinéraires, abonnements, etc).

## "MATINS RELAX" AVEC ART TAO

Dans le cadre de l'opération « Sentez-vous Sport » permettant de sensibiliser le public aux bienfaits du sport, l'association ART TAO vous propose de découvrir la gymnastique énergétique et de participer aux « Matins Relax », **les jeudi 7, vendredi 8 et samedi 9 septembre, de 9h à 10h, sur la Place Félix Reynaud.**

L'animation est gratuite et ouvert à tous.  
 Une tenue adaptée est recommandée.

**Infos :**  
 06.72.16.76.93



Accompagnement  
 personnalisé pour  
 vos démarches  
 administratives ...

**France Services**  
 Proche de vous au quotidien

**Réception de préférence  
 sur rendez-vous**

**Adresse :** Espace Pluriel Jean Natte  
**Tel :** 04.94.01.46.57  
**Mail :** fs-lacrau@ccmpm.fr



SOYEZ ACTEUR DE VOTRE  
 CADRE DE VIE AVEC  
**L'APPLICATION  
 CITOYENNE**

ACCIDENT - DEGRADATION  
 DECHETS - ANIMAL ERRANT  
 VOIRIE / ESPACES VERTS -  
 INCENDIE / INONDATION  
 CAMBRIOLAGE - TAPAGE



Télécharger dans  
**l'App Store**

DISPONIBLE SUR  
**Google Play**

## LES BONS NUMÉROS

**Mairie :** 04.94.01.56.80  
 Télécopie : 04.94.01.56.83  
 E-mail : mairie@villedelacrau.fr

**Allo Mairie ! :** 0 800 00 30 24

**Police Municipale :** 04.94.01.56.81

**Gendarmerie :**  
**17** (urgence)  
**04.94.12.15.70** (brigade de Hyères)

**Pompiers :** 18

**SAMU :** 15

**Pharmacies de garde :** 3237

**Dentistes de garde :** 0 892 566 766

**SOS Médecin :** 04.94.14.33.33

**Fin de l'entretien avec Charlie BOUDET, qui nous parle de la chasse et des collines. Cet article fait suite au précédent qui concernait les battues au sanglier.**

Lorsque la battue s'achevait, il fallait en récupérer tous les membres, dont certains se trouvaient parfois à un kilomètre. Ils ne devaient pas bouger avant que j'en aie donné l'ordre en criant « Lève ! ». Normalement, les chiens avaient déjà été rassemblés, mais dans le cas contraire, il fallait se mettre à leur recherche, ce qui pouvait durer des heures. Ma hantise était qu'ils s'échappent, qu'ils lèvent un autre sanglier et, abandonnant la battue, se lancent à ses trousses. Ils pouvaient le poursuivre sur des kilomètres, au risque de se faire écraser en traversant une route, ou blesser par la bête. On essayait de les repérer à l'oreille, guidés

par le bruit de leurs clochettes, mais s'ils s'immobilisaient, blessés ou épuisés, les clochettes ne tintaient plus, et il y en a que nous n'avons jamais retrouvés. Parfois, c'était nous qui croisions un chien de chasse, errant dans la colline pour les mêmes raisons, et j'ai toujours mis un point d'honneur à le ramener à son propriétaire grâce aux indications écrites sur le collier. Quelques décennies en arrière, on voyait régulièrement des chiens sauvages dans les collines. En général des chiens loups échappés ou abandonnés par leurs maîtres qui pouvaient être agressifs vis-à-vis des promeneurs.

Les parties de chasse débutaient au Bar de la Poste, chez Momon, parce qu'il était ouvert tous les jours, et aussi parce qu'il y avait le téléphone pour joindre les participants, puis elles s'achevaient chez les Parents de Momon, aux Meis-

sonniers, ou chez César, au Bar de la Gare, pour y dépecer les bêtes tuées. Ensuite, on effectuait le partage de la viande. Pour qu'il n'y ait pas de contestations à propos de l'attribution des meilleurs morceaux, celle-ci s'effectuait par tirage au sort, sous la direction de Richard DENOBILI ou de Maurice COLLAS. Cette opération était également l'occasion de boire un coup pour fêter le résultat de la journée.

Dans les collines, y avait parfois des frictions, par exemple avec les bouscatiers et charbonniers, dont j'ai parlé précédemment, qui étaient également chasseurs, et n'appréciaient pas que d'autres viennent prélever du gibier sur ce qu'ils considéraient comme leur territoire. De même, des chasseurs ne voyaient pas forcément d'un bon œil une battue « étrangère » être organisée dans « leur » colline. Des fois, ça se limitait à des échanges de noms d'oiseaux, plus rarement à coups de poings. Il arrivait aussi que deux battues soit organisées en même temps au même endroit. Généralement ça se passait bien, en regroupant les deux équipes puis en se partageant le gibier. Aujourd'hui, les règles relatives aux battues ont évolué de façon draconienne. D'abord, la battue doit être signalée, puis le chef doit énoncer les règles de sécurité, et les chasseurs, vêtus de gilets fluo pour être vus de loin, et disposés en ligne, doivent tirer devant eux suivant un angle assez fermé. C'est dû en partie au changement de munitions, les chevrotines qu'on tirait avec les fusils à canon lisse de calibre 12 ou 16, ayant été interdites en 1981. Ces cartouches libéraient un bouquet de billes de plomb qui faisait de gros dégâts à faible distance, jusqu'à une trentaine de mètres, mais dont la portée ne dépassait pas 300 mètres, limitant les accidents. Depuis, on ne tire plus qu'à balles, plus dangereuses à cause des ricochets et de leur portée, certaines pouvant tuer une personne à plus d'un kilomètre.

Autre changement, les loups ont fait leur apparition dans la région. J'en ai vu plusieurs fois, et on trouve régulièrement leurs excréments contenant des poils de sangliers ou de chevreuils. En général, c'est un mâle qui arrive en premier, puis en fonction du gibier qu'il peut trouver, il est rejoint par le reste de la meute. Ces animaux réduisent la population de sangliers et s'en prennent également à l'ensemble de la faune de nos collines. La sécheresse joue aussi un rôle, provoquant la disparition d'espèces végétales qui nourrissaient des animaux qui disparaissent à leur tour.



# AU MENU DE LA CANTINE



du 4 au 8 septembre

## Lundi

- Tomate mozzarella  
*Salade hollandaise \**
- **Steak haché** **VF**
- Pommes frites
- Timbale vanille chocolat  
*Timbale vanille fraise \**

## Mardi *Menu végétarien*

- Penne à l'andalouse
- Emmental / Gouda \*
- Pomme golden

## Mercredi (JIS)

- Dips de carottes
- Emincé haut de cuisse de dinde au curry **LR**
- Semoule berbère
- Flan à la vanille

## Jeudi

- Taboulé  
*Sauveur de quinoa aux herbes \**
- **Sauté de boeuf en estouffade** **BIO**
- Carottes à la ciboulette **BIO**
- **Fromage blanc** **BIO**  
*Yaourt nature sucré \**
- Nectarine

## Vendredi

- Soupe froide andalouse
- Filet de hoki meunière
- Gratin de courgettes
- Yaourt nature lait entier  
*Yaourt fraises \**
- **Moelleux au chocolat** **CHEF**

du 11 au 15 septembre

## Lundi

- Salade verte / Melon jaune \*
- **Lasagnes bolognaise** **VF** **CHEF**
- Comté / Gouda \*
- Abricots à la condé  
*Compote pommes fraises \**

## Mardi

- Pizza au fromage
- **Rôti de boeuf** **VF**
- Ratatouille / Riz de Camargue \*
- Yaourt vanille **BIO**  
*Yaourt à la banane \**
- **Melon charentais** **BIO**

## Mercredi (JIS)

- Tacos mexicains à la volaille
- Salade verte
- Tomme blanche
- **Compote de pommes** **BIO**

## Jeudi *Menu végétarien*

- Penne au pistou  
*Salade grao de bico \**
- Oeufs brouillés **BIO**
- Haricots verts persillade
- Carré / Fougère d'Ambert \*
- Pomme bicolor

## Vendredi

- Tomates au basilic  
*Courgettes râpées cumin miel \**
- Filet de morue à l'aïoli
- Pommes de terre vapeur
- Fraidou / Petit moulé noix \*
- Clafoutis à la pêche

du 18 au 22 septembre

## Lundi *Menu végétarien*

- Melon / Melon jaune \*
- **Chili végétarien** **CHEF**
- **Camembert** **BIO** / Coulommiers \*
- Glace

## Mardi

- **Jambon blanc** **LR**
- Purée de courgettes et de pommes de terre
- Petit moulé ail et fines herbes  
*Mimolette \**
- Corbeille de fruits

## Mercredi (JIS)

- Pissaladière
- Filet de lieu sauce crevette
- Carottes persillées
- Banane

## Jeudi

- Céleri à la vinaigrette  
*Salade verte \**
- **Sauté de boeuf sauce crème aux champignons** **BIO** **VF**
- Pommes frites
- Gouda / Tomme grise \*
- Compote pommes bananes  
*Compote pommes fraises \**

## Vendredi

- Lentilles vinaigrette  
*Salade de pois chiches \**
- Filet de hoki sauce poissons
- Gratin de butternut
- Fromage blanc
- **Corbeille de fruits** **BIO**

du 25 au 29 septembre

## Lundi

- Concombre vinaigrette  
*Radis beurre \**
- **Sauté de veau Marengo** **BIO** **VF**
- Crumble de courgettes et tomates au curry
- **Fondu Président / Saint-Paulin \***
- **Cake à l'orange** **CHEF**

## Mardi

- Betteraves  
*Macédoine à la mayonnaise \**
- Coquillettes sauce fromagère au jambon
- **Edam** **BIO** / Gouda \*
- Corbeille de fruits

## Mercredi (JIS) *Menu végétarien*

- **Omelette** **BIO**
- Pommes à la fleur de thym
- Montboissier
- Corbeille de fruits

## Jeudi

- Salade de pommes de terre au curry / *Salade mexicaine \**
- Nuggets de volaille
- Haricots beurre en persillade
- Coulommiers / Brie \*
- **Corbeille de fruits** **BIO**

## Vendredi

- Céleri rémoulade / *Chou rouge \**
- Blanquette de saumon
- Riz pilaf
- Flan chocolat  
*Flan vanille caramel \**

du 2 au 6 octobre

## Lundi *Menu végétarien*

- Chou blanc  
*Céleri rémoulade aux pommes \**
- **Couscous végétarien** **CHEF**
- Mimolette  
*Rondelé au poivre de Madagascar \**
- Fromage blanc Spéculoos et lemon curd / *Fromage blanc à la mangue \**

## Mardi

- **Filet de colin sauce crème** **BIO**
- **Macaroni** **BIO**
- Gouda / Petit moulé \*
- **Corbeille de fruits** **BIO**

## Mercredi (JIS)

- **Sauté de dinde à la provençale** **LR**
- Polenta au beurre
- Emmental
- Corbeille de fruits

## Jeudi

- Salade de pois chiches  
*Salade de blé \**
- **Rôti de boeuf** **VF**
- Courgettes à la persillade
- Tome de vache / Carré \*
- **Corbeille de fruits** **BIO**

## Vendredi

- Mesclun croûtons miel fête  
*Dips de carottes et fromage blanc \**
- Boulettes d'agneau à l'indienne
- **Bouillabaisse** **BIO**
- **Yaourt nature sucré** **BIO**  
*Yaourt fermier panachés \**

- BIO** Produit Bio
- LR** Label Rouge
- VF** Viande / Volaille Origine France
- CHEF** Recette du Chef

\* 2<sup>ème</sup> choix (Ecoles Élémentaires uniquement)

La liste des principaux allergènes présents dans les recettes est à votre disposition sur simple demande auprès du service Restauration Scolaire



Attention !  
Ces menus sont susceptibles de modifications en fonction des disponibilités des produits et des propositions des producteurs locaux